



Rapport de consultations publiques

Plan de gestion des matières résiduelles révisé **2025-2032**

Présenté aux élus du Conseil de la MRC
Le 15 avril 2025

Table des matières

Liste des annexes	III
Avant-propos	1
Obligations de la MRC de Minganie	2
Procédures des consultations publiques	4
Avis public	4
Diffusion du projet de PGMR et de la consultation	4
Déroulement de l'assemblée publique	4
Consultation en ligne	5
Présentation de mémoire :	5
Résumé des consultations et impacts sur le PGMR	6
Assemblée de consultation publique	6
Consultation en ligne	21
Analyse des questionnements soulevés	23
Conclusion	23
Annexes	24

Liste des annexes

Annexe 1. Avis public et sommaire dans Le Nord-Côtier	25
Annexe 2. Avis public et sommaire affichés à la MRC, dans les municipalités locales et sur le site Internet de la MRC	26
Annexe 3. Publication réseaux sociaux (Facebook)	29
Annexe 4. Invitations postales	30
Annexe 5. Sommaire du projet de PGMR 2025-2032	31
Annexe 6. Présentation du projet de PGMR : assemblée publique	38
Annexe 7. Accès à la consultation en ligne (consultation publique)	85
Annexe 8. Rapport de consultation en ligne (Cocoriko)	86

Avant-propos

Le 29 janvier 2025, le conseil de la MRC de Minganie adoptait son projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2025-2032. Tel que prévu par la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), une période de consultation publique a été mise en place afin de favoriser la participation de la population sur les décisions qui ont été prises au regard du PGMR.

Durant cette période de consultation, la population et tous les acteurs concernés, intéressés de près ou de loin à ce projet de PGMR, ont été invités à se prononcer. Deux options ont été mises à leur disposition pour ce faire :

- 1) Une consultation en ligne
- 2) Une assemblée publique

De plus, les personnes, groupes et organismes qui le souhaitaient pouvaient déposer des mémoires lors de l'assemblée de consultation publique ou les acheminer au préalable par courriel ou sur place au bureau de la MRC de Minganie.

La MRC de Minganie a pris en compte les différents commentaires qui ont été déposés ainsi que les avis qui ont été formulés par les citoyens et différents acteurs.

Le présent rapport fait état des éléments entourant la mise en place des moyens de consultations par la MRC de Minganie, depuis la diffusion du projet de PGMR jusqu'à l'intégration des commentaires dans la version finale transmise à RECYC-QUÉBEC. Ce document décrit de quelle façon les avis et opinions ont été pris en compte afin de bonifier le projet de PGMR.

Obligations de la MRC de Minganie

Comme stipulé dans l'article 53.13 de la LQE, tout projet doit être soumis à un processus de consultation publique.

LQE 53.13

La municipalité régionale doit élaborer une procédure de consultation publique pour tout projet de plan de gestion, laquelle doit comprendre la tenue d'au moins une assemblée publique sur le territoire d'application du plan.

Les articles 53.14 à 53.16 de la LQE définissent la procédure qui doit être suivie par la MRC dans le cadre du processus de consultation publique

LQE 53.14

Au moins 45 jours avant la tenue de l'assemblée publique, la municipalité régionale rend public sur son site Internet et par tout autre moyen qu'elle juge approprié, un sommaire du projet de plan ainsi qu'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées, et mentionnant que le projet de plan peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan.

LQE 53.15

Au cours des assemblées publiques, la municipalité régionale s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies; elle entend les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.

À l'issue de ces assemblées, la municipalité régionale dresse un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la municipalité régionale.

LQE 53.16

Après la consultation publique, le projet de plan, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis reçus, est transmis à la Société québécoise de récupération et de recyclage ainsi qu'à chaque municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projeté, accompagné du rapport de la municipalité régionale.

Procédures des consultations publiques

Avis public

L'avis public et le sommaire du projet de PGMR sont présentés en annexes 1 et 2. Cet avis a été publié dans le journal Le Nord-Côtier le 5 février 2025, soit 58 jours avant la tenue de l'assemblée de consultation publique, et mis en ligne sur le site Internet de la MRC à la même date. De plus, l'avis a été imprimé et affiché au bureau de la MRC ainsi que dans les municipalités locales.

Diffusion du projet de PGMR et de la consultation

Le projet de PGMR 2025-2032 a été rendu disponible au bureau de la MRC de Minganie ainsi que dans chacune des municipalités locales de la MRC. Il pouvait également être consulté sur le site Internet de la MRC et ce, durant toute la période de la consultation publique.

Une invitation aux citoyens a été diffusée sur les réseaux sociaux de la MRC (Annexe 3) ainsi que dans les casiers postaux de toutes les municipalités locales visées par le projet de PGMR (Annexe 4) et ce, afin de partager les détails de la tenue de l'assemblée publique ainsi que le lien d'accès à la consultation en ligne.

Le sommaire du projet de PGMR a également été rendu disponible sur le site Internet de la MRC ainsi que sur la plateforme de consultation en ligne (Annexe 5).

Déroulement de l'assemblée publique

Une assemblée publique de consultation s'est tenue à Havre-Saint-Pierre, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, le 27 mars 2025 à 19h00. Il était possible d'y assister en personne ou par vidéoconférence avec l'application *Teams*. 6 citoyens sont venus assister à l'assemblée de consultation en personne et 4 personnes ont assisté à distance via l'application Teams.

Représentants de la MRC de Minganie pour la présentation du projet de PGMR 2025-2032

Nom	Titre
Meggie Richard	Préfète
Johann Lucas	Directeur de l'aménagement et du développement du territoire
Philip Pineault-Jomphe	Directeur général adjoint et directeur du développement économique
Martin Guay	Coordonnateur à la gestion des matières résiduelles

Une présentation du projet de PGMR a été faite aux participants (Annexe 6) et une activité d'échange et de partage a ensuite eu lieu en lien avec les mesures inscrites au projet de PGMR, permettant ainsi aux personnes présentes de présenter leurs commentaires et d'adresser leurs questions aux représentants.

Les participants présents ont été informés qu'un rapport de consultation serait rédigé et qu'il serait rendu public. L'enregistrement de l'assemblée publique de consultation a par ailleurs été rendue disponible en ligne sur Teams, jusqu'à la présentation du rapport de consultation aux élus de la MRC, le 16 avril 2025.

Des affiches présentant le lien de connexion pour accéder à la consultation publique en ligne ont également été distribués durant cette assemblée (Annexe 7).

Consultation en ligne

La consultation en ligne pour le projet de PGMR 2025-2032 a été disponible sur la plateforme Proximité Minganie de la MRC de Minganie du 5 février 2025 au 3 avril 2025. 97 personnes ont participé à la consultation en ligne. Le rapport de la consultation en ligne se trouve en Annexe 8.

Présentation de mémoire :

Aucun mémoire n'a été présenté.

Résumé des consultations et impacts sur le PGMR

Assemblée de consultation publique

Question ou commentaire	Réponse fournie par les représentants	Incidence sur le PGMR
Les détaillants de Minganie, qui sont présentés dans le PGMR et qui se retrouvent sur le site de Consignation, sont-ils opérationnels en ce moment même?	Oui, il est possible aujourd'hui d'aller déposer les consignes chez ces détaillants minganois. Il appert également important de rappeler que la MRC s'assure de transmettre les informations de Consignation à la population, mais elle n'est pas responsable de la consigne et des détaillants qui les acceptent. La loi encadre cet aspect de la collecte et prévoit ainsi qui doit offrir le service de récupération de consigne ainsi que les ententes prévues avec les signataires volontaires qui font le choix d'offrir ce service.	Oui. Le Tableau 18. <i>Lieux de retour des consignes en Minganie</i> a été mis à jour, p.64
Quelle est la différence entre les phases 2 (1 ^{er} mars 2025) et 3 (1 ^{er} mars 2027) de l'élargissement de la consigne, soit entre le 1 ^{er} mars ?	Principalement, les autres contenants de verre. Il est depuis peu possible de récupérer la consigne pour les bouteilles de plastique de prêt-à-boire, par exemple comme les bouteilles d'eau. Dès mars 2027, il sera également possible de récupérer la consigne pour les bouteilles de verre et de carton.	Non
Actuellement, comment doit-on disposer de nos bouteilles en verre?	En Minganie, les points de dépôts volontaires pour l'apport du verre sont encore disponibles dans chacune des municipalités. Par exemple, à Havre-Saint-Pierre, il est également possible de les rapporter directement au centre de transbordement.	Non
Est-ce qu'on peut maintenant mettre les bouteilles de verre dans les bacs de récupération?	Oui c'est possible de mettre le verre au bac bleu. C'est toutefois également possible d'aller le porter dans les points d'apport volontaire. Le verre est par la suite amené au centre de transbordement de la MRC, qui permet d'accumuler le verre jusqu'à son envoi auprès d'un recycleur. Ce dernier refond le verre ainsi récupéré pour refaire du verre. Le message général de Éco Entreprises Québec, qui rappelons-le, est responsable de la collecte sélective au Québec, est donc qu'il est possible de mettre le verre au bac bleu. Plusieurs personnes le mettaient aux poubelles et c'est ce qu'il faut surtout éviter.	Non
Est-ce que la valeur de revente du verre est meilleure lorsqu'il est trié	C'est plutôt relié au potentiel de recyclage. Puisqu'il n'est pas mélangé avec les autres matières, il peut par conséquent être réutilisé pour être refondu pour	Non

plutôt que lorsqu'il est mélangé avec les autres matières?	refaire du verre. Il demeure néanmoins également possible de mettre le verre au bac bleu.	
Je me sentais mal à l'aise de mettre mon verre dans le bac bleu.	C'est un réflexe normal, mais le message général au Québec est qu'il est possible de le mettre au bac bleu. Le verre récupéré dans les bacs bleu est tout de même envoyé dans un centre où les matières sont triées et où le verre est ainsi récupéré. Pour atteindre un meilleur degré de récupération, on peut ainsi confirmer que les points d'apport volontaire du verre vont demeurer en place pour la prochaine année. Rappelons toutefois que c'est Éco Entreprises Québec qui gère la collecte des matières recyclables et on se rapproche tranquillement de la phase 3 de l'élargissement de la consigne qui assurera alors que le verre récupéré prend la meilleure direction possible de récupération. L'élargissement au verre était prévu initialement pour 2025 et doit être repoussé à 2027 en raison des nombreux ajustements nécessaires.	Non
Est-ce qu'il est préférable de mettre le verre dans le bac bleu, en attendant mars 2027, pour éviter que le verre soit brisé et mélangé aux autres matières durant le transport?	Les points d'apport volontaire en Minganie permettent une meilleure récupération de cette matière. On vise une plus grande participation à la récupération du verre en incluant les gens qui le mettent au bac bleu, mais effectivement, déposer le verre dans les points de dépôt volontaire demeure la meilleure option pour la récupération du verre.	Non
Est-il nécessaire d'ôter les étiquettes sur les contenants de verre avant de les récupérer?	Non.	Non
Est-il nécessaire de nettoyer les contenants de verre, par exemple en les mettant au lave-vaisselle, avant de les récupérer?	Non. Mais il est tout à fait pertinent, pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne de récupération, que les contenants qui sont envoyés à la récupération ne soient pas contaminés et ne contaminent pas les autres matières qui se trouvent dans le bac ainsi que les convoyeurs. C'est également une belle attention pour les employés qui s'occupent de trier les matières. On comprend donc ici qu'un simple rinçage permet d'assurer une meilleure récupération des matières qui sont mises au bac bleu, mais ultimement, le processus de recyclage des matières recyclables ne requiert pas que les contenants soient complètement exempts de résidus.	Non
Une fois que les boues de fosse septique ont passé un certain temps	Oui, il s'agit de matières résiduelles fertilisantes. Donc des matières très riches en azote, notamment. Pour la restauration de sites dégradés, c'est	Non

dans les géotubes, est-ce qu'elles sont réutilisées?	merveilleux. L'ajout de copeaux au mélange permet d'apporter un support carboné de longue durée	
Où est située la sablière qui a été restaurée?	Entre Havre-Saint-Pierre et Ekuanitshit.	Non
Qu'advient-il des textiles qui sont récupérés?	Il y a beaucoup (trop) de textiles générés, ici en Minganie, mais partout en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde également. Les capacités de les recycler sont très compliquées. À travers les années, la MRC a réussi à trouver des débouchés. Actuellement, les textiles sont accumulés en attente de nouveaux projets, notamment pour des projets qui visent à faire des chiffons. Les textiles qui sont reçus à la MRC, proviennent essentiellement du CAB, soit les vêtements restants après le tri et qui ne peuvent être vendus. La MRC n'a pas de point de dépôt particulier pour recevoir les textiles. Il arrive parfois que des gens amènent des vêtements directement au centre de transbordement, la MRC les entrepose donc avec les autres textiles accumulés en attente d'un débouché.	Non
Est-ce que les textiles finissent à l'enfouissement et quelles sont les ententes et projets que la MRC a pour leur récupération?	Non, les textiles ne sont pas éliminés, ils sont actuellement accumulés dans un lieu d'entreposage. Jusqu'à l'an passé, des opportunités permettaient d'écouler les textiles récupérés. Maintenant de nouvelles opportunités sont nécessaires, mais il s'agit d'un processus compliqué. C'est la raison qui pousse à développer des projets, par exemple pour faire du chiffon. Le chiffon permet néanmoins de récupérer une fraction seulement du volume total de textiles récupérés.	Non
La récupération des piles à l'écocentre de Havre-Saint-Pierre est difficile à cause d'un manque d'indications. L'identification pour la récupération d'autres matières à l'écocentre est adéquate et simple à comprendre, mais c'est encore confondant en ce qui a trait à la récupération des piles domestiques.	Il y a effectivement mieux à faire à ce niveau. Une boîte est prévue à cet effet à l'intérieur du dôme (le centre de transbordement) puisque c'est la MRC qui a la charge de la récupération des piles sur le site qu'elle partage avec l'écocentre de Havre-Saint-Pierre. Des améliorations pourront effectivement être apportées concernant les indications à fournir aux citoyens qui veulent se départir adéquatement des piles domestiques au dôme (panneau indicateur, contenant identifié, etc.)	Non

Souvent la porte est fermée au centre de transbordement/écocentre de Havre-Saint-Pierre et il apparaît difficile pour plusieurs citoyens de déterminer quelle organisation récupère telle ou telle matière, par exemple les fluocompactes et les piles domestiques.	Bien que les installations telles qu'elles sont aménagées, soit sur un terrain commun partagé par la MRC et la municipalité de Havre-Saint-Pierre, permettent généralement d'optimiser les opérations, il y a effectivement confusion depuis le début de l'instauration des sites. D'ailleurs, les piles domestiques sont récupérées par l'entreprise du même programme que pour les peintures et les huiles. Les peintures et les huiles sont sous la responsabilité de la municipalité et les piles domestiques sous la responsabilité de la MRC. Nous sommes par ailleurs actuellement en train de démêler la chose pour optimiser la récupération.	Non
Est-ce que c'est finalement plus simple d'utiliser les boîtes prévues pour la récupération des piles domestiques, comme celle qui se trouve au bureau de poste?	C'est à la convenance des citoyens. Les piles sont ultimement toutes récupérées par des récupérateurs agréés.	Non
Le fait que les heures d'ouverture de la municipalité et de la MRC ne sont pas les mêmes crée beaucoup de confusion pour les citoyens qui viennent y porter leurs matières.	Il y a effectivement la volonté partagée par la MRC et la municipalité de Havre-Saint-Pierre de collaborer pour travailler sur cette question. Des changements sont également prévus à l'écocentre de Havre-Saint-Pierre afin de faciliter l'utilisation des installations par les citoyens.	Non
Concernant les véhicules hors d'usage, pourquoi n'y a-t-il pas de collecte annuelle d'organisée à Havre-Saint-Pierre ?	À Havre-Saint-Pierre, une entité dispose des autorisations environnementales pour ramasser les véhicules. Donc oui, les Entreprises Romain Boudreau récupèrent les VHU à Havre-Saint-Pierre. Dans le secteur ouest de la Minganie, souvent ce sont les municipalités qui prennent en charge le ramassage lorsqu'il y a assez de VHU accumulés.	Oui, cette information a été ajoutée à la p.72
Concernant les matières organiques qui sont générées et récupérées pour le secteur résidentiel, c'est bien une estimation?	C'est une estimation réalisée à partir du nombre de bacs à compost (communautaires et domestiques) distribués en Minganie, pour lesquels un volume annuel de base est utilisé. La donnée relative à la récupération des matières organiques faite par les citoyens demeure inconnue pour le moment. En raison de l'absence de données réelles, on doit estimer certaines données à partir de données référentielles, souvent des moyennes québécoises.	Non

	L'exercice demande donc d'équilibrer les données dans la mesure du possible et en fonction des données connues et des réalités territoriales.	
Combien de kilogrammes de matières organiques peut annuellement traiter un composteur domestique?	La donnée de référence que RECYC-QUÉBEC suggère d'utiliser est de 100 kg par composteur par année. La donnée représente une moyenne et ne tient pas nécessairement compte du compostage hivernal. L'utilisation du composteur par chaque individu est également différente, c'est pourquoi une moyenne est nécessaire pour obtenir une estimation.	
Qu'est-ce qui est prévu pour les boues municipales qui, a contrario des BFS ne sont pas récupérées? S'agit-il d'une responsabilité municipale et ça fait en sorte que ce n'est pas prévu dans le PGMR?	La méthode de traitement des eaux usées (le dégrillage) répond actuellement aux normes gouvernementales. Il s'agit par ailleurs d'infrastructures municipales qui sont gérées par les municipalités. Les municipalités du Québec dont les réseaux ne sont pas conformes doivent se conformer et il s'agit d'un long processus. Le gouvernement devra également être au rendez-vous pour supporter les municipalités à réaliser ces projets d'envergure qui sont extrêmement coûteux.	Non. Le traitement des boues municipales est abordé dans le PGMR (pp.79-80), mais les quantités sont considérées comme négligeables. C'est pourquoi elles ne sont pas compilées et ne constituent pas un enjeu en termes de gestion des matières résiduelles.
Est-ce que c'est la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan qui récupère les boues de fosses septiques?	En fait, les installations de traitement des BFS sont gérées par la MRC de Minganie, mais se trouvent sur un terrain de la municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, à proximité de la station municipale d'épuration des eaux usées. Un suivi méticuleux est effectué pour assurer que les matières sont traitées en adéquation avec les exigences gouvernementales.	Non
Si les données de l'inventaires des matières résiduelles donnent des estimations gonflées, est-ce que cela signifie que c'est un avantage pour l'instauration d'objectifs régionaux?	Il serait plutôt souhaité d'avoir des chiffres justes, qui seraient par exemple issus de pesées dans les LEET, pour être capables d'effectuer un meilleur suivi. C'est d'ailleurs déjà inscrit dans le plan d'action dans les mesures de suivi et de surveillance.	Non. L'action 31 «Procéder à l'acquisition de connaissances supplémentaires

		pour connaître les avantages et les inconvénients de l'implantation de balances dans les LEET » répond à cet enjeu.
Pour les CRD, les données de performances de la MRC indiquent que nous serions déjà capables d'en recycler et valoriser 33%. Est-ce que cette donnée est estimée.	Oui. Le 33% est estimé à partir de l'outil d'inventaire fourni par RECYC-QUÉBEC afin d'estimer les quantités générées, récupérées et éliminées.	Non
Ce qu'on voit c'est plutôt que les CRD sont envoyés dans des conteneurs à déchet pour être éliminés.	Du travail est déjà effectué directement sur les chantiers de constructions. On a également des exemples où des CRD qui sont apportés aux LEET sont récupérés directement sur place pour réaliser des aménagements (des chemins, des tabliers, des rampes à conteneurs, etc.)	Non
Il y a beaucoup d'actions dans le PGMR et on préférerait que le coût de ces actions ne se traduise pas par une augmentation des taxes municipales. Est-ce que la consultation permettra de retirer ou de prioriser des actions? Par exemple, un plan plus petit ne permettrait-il pas plutôt d'obtenir un taux d'accomplissement plus élevé des mesures à réaliser?	Pour plusieurs des mesures prévues, elles sont tout simplement poursuivies. Ce n'est pas qu'elles n'ont pas été réalisées, mais plutôt qu'elles l'ont été jusqu'à un certain degré et qu'un suivi est nécessaire pour en achever la mise en œuvre. Un nombre appréciable de mesures est nécessaire pour réussir à avancer dans l'atteinte des objectifs régionaux qui sont posés. Plusieurs des mesures proposées dans le plan d'action représentent de faibles coûts. Les projets de grande envergure, qui représentent des projets de plus de 200 000\$ et plus sont beaucoup moins nombreux. Des sources de financement externes ont également été identifiées par la MRC afin d'assurer la mise en œuvre des mesures prévues. Le but n'est évidemment pas d'augmenter les taxes municipales, mais plutôt d'atteindre des objectifs de gestion des matières résiduelles qui semblent raisonnablement ambitieux.	Non

	Prévoir des mesures jusqu'en 2032 répond à une exigence gouvernementale, qui permet donc de planifier la mise en œuvre de mesures sur une période qui s'étend sur sept années. Des partenaires sont également associés à la mise en œuvre des actions. Ainsi, à terme, l'exercice de consultation publique est effectivement un moyen d'aborder les mesures proposées avec la population et d'évaluer comment elles peuvent être reçues et donc si des freins sévères pourraient affecter leur mise en œuvre. À l'inverse, des mesures qui reçoivent un accueil plus important pourraient également être prioritaires. La consultation publique qui est en ligne permet à cet effet de se positionner sur les mesures et actions proposées dans le plan d'action.	
Est-ce que les mesures proposées découlent d'un calcul des matières qui pourraient être récupérées? Car cela pourrait être une bonne façon de trouver quelles actions il faut prioriser. Il serait intéressant que les chiffres apparaissent dans le PGMR.	Effectivement, pour arriver aux objectifs régionaux, nous connaissons quelles actions y répondent et quel poids relatif ces actions ont sur les objectifs chiffrés. Pour certaines actions particulières, les résultats attendus sont donc chiffrables, mais c'est un exercice plus difficile à réaliser, par exemple, pour les mesures ISÉ et de suivi et surveillance. Sensibiliser la population, par exemple sur la contamination des bacs bleus, on sait que ça a un effet à long terme, le chiffrer c'est quand même bien compliqué. Il y a également une forme de priorisation qui se fait par le biais de la consultation publique, que ce soit en ligne ou en personne, qui permet de voir les actions qui recueillent le plus d'intérêt.	Non
Est-ce que c'est la MRC qui intègre les commentaires dans le rapport de consultation, puis dans le PGMR ou c'est quelqu'un de l'extérieur?	Le conseil des élus de la MRC adopte un projet de PGMR à soumettre à la population. On procède ensuite aux consultations publiques. À partir des questions et des commentaires qui sont soulevés, on évalue ensuite si des modifications doivent être apportées au PGMR.	Non

	La version finale du PGMR, avec les modifications qui découlent des consultations, est ensuite transmise à RECYC-QUÉBEC. RECYC-QUÉBEC analyse alors le PGMR soumis et détermine si celui-ci est conforme. Des modifications peuvent alors être demandées. Dans le cas où le PGMR est jugé conforme, il est alors adopté par le conseil des élus.	
Est-ce que l'instauration de points de dépôts pour la récupération des résidus marins serait pour les individus ou pour les entreprises également?	Ça cible les individus. C'est une mesure qui vise également à limiter la contamination des bacs bleus, en plus d'offrir une option de récupération adéquate de ces matières.	Oui. Les petits ICI ont été retirés de la colonne «clientèle ciblée» dans le plan d'action, car cette mesure vise le résidentiel uniquement.
Est-ce qu'on pourra mettre les résidus marins dans les composteurs domestiques?	Les résidus marins, comme les carcasses de poissons et fruits de mer se compostent, mais pas par compostage domestique.	Non
C'est possible, si on le souhaite, de composter nos résidus marins par compostage domestique.	Par compostage domestique, il y a un risque de perdre le contrôle, notamment au terme des odeurs et des possibilités d'attirer la faune. Les consignes relatives à l'implantation du compostage domestiques suggèrent plutôt de ne pas mettre de viande, de fruits de mer et de produits laitiers dans les composteurs.	Non
Le compostage domestique incluant la collecte porte-à-porte pour les viandes et produits marins n'est donc pas envisagé en Minganie pour le moment?	Ce n'est pas envisagé. Les quantités de résidus de poissons et fruits de mer générées par habitant durant la saison de la pêche sont également plus importantes en Minganie. Nous habitons une région où nous vivons une plus grande proximité avec la faune sauvage. On remarque également, et c'est une réalité régionale, que des citoyens vont porter leurs carcasses un peu partout, créant ainsi des dépotoirs clandestins qui attirent, notamment, les ours.	Non
Est-ce qu'on peut recommander de jeter les carcasses de crabe à la mer?	Non, nous ne pouvons pas recommander cette alternative. Sans commenter l'action comme telle, on peut facilement imaginer une perte de contrôle si une telle mesure était encouragée. On pourrait alors se retrouver par la même	Non

	occasion avec d'autres matières (des essuie-tout et des pellicules plastiques par exemple) qui serait jetés simultanément.	
Pour l'action « évaluer la possibilité de tarifier à l'écocentre », est-ce que vous avez considéré que cela pourrait augmenter la quantité de dépotoirs clandestins si les citoyens doivent payer?	Cette mesure concerne les CRD. L'idée est de trouver un moyen qui permettrait aux ICI de Havre-Saint-Pierre de rentrer à l'écocentre et disposer de leurs CRD, via une tarification, plutôt que d'aller à Longue-Pointe-de-Mingan. Cette alternative permettrait également de demander aux ICI d'effectuer un certain tri. On souhaite ainsi mettre la main sur des gisements qui ont un plus haut potentiel de recyclage, comme le bois sain par exemple. La tarification ne viserait donc pas à faire payer les citoyens, pour qui le service est actuellement gratuit, mais plutôt à permettre aux ICI d'utiliser l'écocentre, moyennant contribution.	Non
Il a été mentionné plus tôt que nous ne payons pas pour les activités de collecte des matières recyclables, est-ce qu'avant c'était payé localement? Est-ce que finalement ça débloque du budget pour les actions prévues au PGMR?	Dans les dernières années, on assumait environ 20% des coûts de la collecte sélective. C'est-à-dire la collecte porte-à-porte, le transport des matières recyclables jusqu'au centre de tri et le paiement au centre de tri pour qu'ils traitent nos matières recyclables. Depuis le 1 ^{er} janvier, on paie 0%.	Non
Est-ce que ça fait partie des obligations des consultations publiques en ligne que les gens soient nommés? Des gens ont mentionné à cet effet qu'ils vivaient une inquiétude par rapport aux fraudes.	Il s'agit justement d'une mesure qui permet de légitimer les réponses des répondants et ainsi d'assurer une représentation juste des citoyens qui se prononcent. L'obligation légale de base est de consulter les gens. La plateforme de consultation en ligne permet aux gens de ne pas avoir à se déplacer et de recueillir ainsi l'opinion de plus de personnes.	Non
Le site Internet de Consignation mentionne un seul détaillant à Havre-Saint-Pierre alors que votre document en mentionne deux autres.	Il sera pertinent de valider cette information et de distinguer quels sont les détaillants qui ont l'obligation de le récupérer et quels sont ceux qui sont volontaires. Il est potentiellement question seulement d'une mise à jour nécessaire sur le site de Consignation. Puisqu'il s'agit d'un très gros changement qui se met en place actuellement et ce, partout au Québec, il est très fort probable que d'autres ajustements et précisions seront encore apportés.	Oui. Le Tableau 18 a été mis à jour.

	Les détaillants identifiés sur le site de Consignaction ont sur place les installations nécessaires pour recevoir les contenants consignés. D'autres points de dépôt qui gèrent la consigne, par exemple avec des sacs, ne se retrouvent pas sur ce site.	
Qu'est-ce qui arrive si des canettes d'aluminium se retrouvent au bac bleu?	Ça prend la direction du centre de tri et ça finit bien trié.	Non
Mais est-ce que ça coûte plus cher à la société lorsque les canettes sont mises au bac bleu?	Peut-être qu'il pourrait y avoir des étapes de traitement additionnel. Dans le cas de l'aluminium, le tri se fait excessivement bien. Le principal avantage d'avoir un système de consignes, c'est d'assurer des flux de matières déjà excessivement bien triées, limitant ainsi les pertes dans la chaîne de récupération.	Non
Concernant le compostage domestique, le projet adopté par la MRC serait de fournir des bacs de compost aux différentes maisons, de façon individuelle, avec des dépliants et des séances d'information et de quelle manière est-il prévu de convaincre les gens de faire du compost. Quelles sont les attentes de la MRC pour convaincre les citoyens de faire du compostage en leur fournissant un bac.	Il est évident que l'idée de gérer son compost à la maison peut faire l'objet de certaines réticences, notamment en ce qui a trait à la gestion de ce dernier. Les séances d'informations prévues ont cet avantage de clarifier et de désamorcer certaines réticences. Des initiatives locales complémentaires pourront également aider à assurer une bonne utilisation des matières fertilisantes produites à partir du compost domestique. Les objectifs concernant la gestion des matières sont indubitablement ambitieux, mais il appert important de proposer des solutions viables et réalisable sur un territoire comme la Minganie.	Non
Il n'est pas prévu qu'une entreprise, un organisme ou autre entité s'assurera de récupérer le compost produit par les citoyens et chaque famille devra gérer son compost. Est-ce que la MRC tient compte des personnes âgées et aux autres personnes qui ne savent pas composter?	Il y a trois éléments, qui sont interreliés, pour répondre à cette question : 1. La MRC se doit de présenter un PGMR avec des actions qui tendent vers les objectifs gouvernementaux; 2. L'objectif fixé est de 35% de la population minganoise qui composte; 3. Il s'agit d'une solution qui n'implique pas des coûts pharamineux de mise en place, afin d'éviter une surtaxation.	Non

	La solution la plus logique apparaît ainsi être la distribution de composteurs domestiques. Il s'agit de plus de la solution qui a été retenue par les élus, parmi toutes les solutions proposées pour la gestion des matières organiques.	
Il y a quelques années, vous avez procédé à la distribution de composteurs en Minganie. Combien de personnes ont utilisés ces composteurs et l'utilisent encore?	Une cinquantaine de composteurs avaient été distribués à ce moment. Aucun suivi n'a été fait à ce moment pour connaître l'utilisation qui en a été faite. Les bacs distribués l'avaient été auprès de personnes qui en avaient manifesté l'intérêt. On peut donc soupçonner qu'ils l'ont utilisé. La possibilité que les composteurs se retrouvent en quantité appréciable chez des gens qui ne l'utiliseront pas est envisageable.	Non
Est-ce que les composteurs seront livrés ou il sera demandé avant aux gens s'ils souhaitent en avoir un. Il serait peut-être pertinent de garder les composteurs de gens qui ne l'utiliseront pas pour les redistribuer auprès des autres personnes intéressées. C'est plus pratique d'en avoir 2, pour en avoir un qui roule pendant que l'autre se remplit.	Tout à fait. La réflexion est encore en cours pour trouver un mécanisme qui permettrait de ne pas livrer de composteur chez une personne qui ne serait pas du tout intéressée. Des ICI sur le territoire pourraient certainement traiter des volumes par l'entremise de composteurs qui leur seraient livrés. Une démarche est actuellement faite auprès des municipalités pour en venir à un système efficace à ce niveau-là.	Non
Dans un autre village, après avoir distribué des composteurs, les citoyens étaient invités à faire un suivi de leur utilisation. Au bout d'un an, s'ils l'avaient utilisé, ils recevaient une remise de 25\$, au moment où ils remettaient leur rapport de compostage. Les gens qui recevaient un composteur s'engageaient donc à composter. Ça avait pour effet de créer une habitude, qui a plus de chance d'être maintenue dans le temps. Peut-être	Des visites de suivi d'implantation sont prévues. Toutefois, le mécanisme pour éviter d'aller porter des composteurs chez des gens qui ne souhaitent pas en recevoir est toujours en réflexion et vos idées sont les bienvenues.	Non

que des exemples de choses qui sont faites ailleurs pourraient vous inspirer.		
Beaucoup de gens ont construit leur maison sur des terrains qui sont en sable et le gazon pousse plus ou moins bien sur ce type de sol. Est-ce que le composte pourrait être utilisé sur ces terrains pour rendre le sol plus fertile et rendre ainsi les terrains plus propices à faire pousser du beau gazon?	Tout à fait. Ça peut également être tout simplement mis sur le gazon.	Non
Dans les dernières années, les activités d'éducation et de sensibilisation dans les écoles ont démontré qu'il s'agit de mesures extrêmement gagnantes parce que les enfants sont plus faciles à éduquer et s'engagent facilement dans le changement.	C'est un gros changement qui prendra très certainement du temps. Toutefois l'idée de l'implantation du compostage domestique n'a pas jailli de nulle part, c'est le fruit d'études et d'accompagnement de firmes spécialisées. En effet l'implantation d'une collecte porte-à-porte pour le composte n'était pas une mesure envisageable pour plusieurs raisons, notamment en raison du coût de cette collecte. Ce projet est une belle opportunité et a été subventionné à 80%. Cela permet de démarrer enfin la revalorisation des matières organiques en Minganie. Ça prendra du temps pour accompagner les citoyens des différentes municipalités dans le développement de leurs compétences. Fournir un équipement adéquat et simple d'utilisation, de façon juste et équitable pour l'ensemble des gens sur le territoire, est assurément un bon premier pas pour avancer vers les objectifs fixés. C'est perfectible, mais un plan d'action d'implantation bien ficelé permettra assurément de mieux informer les citoyens qui se posent encore beaucoup de questions. Le processus d'achat est allé très vite, mais le temps nécessaire sera pris.	Non
Est-ce que la collecte porte-à-porte des matières organiques va devenir	Probablement pas en Minganie. Le gouvernement reconnaît que nous avons une particularité dans la gestion des matières organiques. Ce faisant, il est peu	Non

obligatoire dans les municipalités d'ici quelques années?	probable que la Minganie ait une obligation de collecte porte-à-porte des matières organiques. De plus, contrairement à des municipalités de taille plus importante, le compostage domestique est plus logique en raison des faibles volumes récupérables et des grandes distances qui séparent chacune des localités. C'est en fait lié au programme de redevance à l'élimination dans les lieux d'enfouissement techniques (LET). Celui qui apporte les matières à l'enfouissement paie une taxe, taxe qui est ensuite retournée aux municipalités pour réaliser les actions des PGMR. Ici en Minganie, nous avons des lieux d'enfouissement en tranchée (LEET) et donc il n'y a pas cette taxe à payer pour chaque tonne enfouie. La Minganie ne fait pas partie de ce programme à part entière et n'est donc pas régie de la même manière que dans le reste du Québec en général, sauf quelques autres exceptions.	
La possibilité d'implanter une collecte porte-à-porte des matières organiques dans les municipalités locales ne fait pas partie des scénarios possibles en Minganie?	Une étude a été réalisée, permettant ainsi de chiffrer la chose et présenter les avantages et les inconvénients par rapport aux différents scénarios de compostage envisagés. Par exemple, pour le compostage en andins, l'ajout d'agents structurants, une source de carbone, pourrait être problématique pour notre territoire. Il est toujours également très important de considérer que lors de la mise en place d'une solution dispendieuse, on est en droit de s'attendre à un taux de participation, à un succès beaucoup plus élevé. D'une façon ou d'une autre, il y a un travail constant à faire pour motiver la participation citoyenne.	Non
Il faudrait offrir une alternative aux gens qui ne veulent pas faire de compostage dans leur propre cour. Il y en a déjà quelques composteurs communautaires à Havre-Saint-Pierre. Il serait peut-être intéressant	Ça fait justement partie des actions proposées d'étendre le réseau des composteurs communautaires. C'est effectivement un défi que d'augmenter le taux de participation, mais c'est une réalité qu'on partage avec le reste du Québec.	Oui. L'action 23 «Favoriser l'accroissement du réseau de composteurs communautaires

de coordonner le développement du réseau de compostage communautaire avec la distribution des composteurs domestiques afin que les gens soient au courant des différentes options.		sur le territoire en continuant la distribution auprès des ICI ayant manifesté leur intérêt» est déjà dans le plan d'action. La mention «résidentiel» dans la section «Clientèle ciblée» a été ajoutée p.138.
Pourquoi le composteur industriel du camp Mista n'a pas été considéré dans les options?	Les composteurs thermophiles ont le désavantage qu'ils doivent être alimentés en continu et avec le même type de matières. Ça prend donc un flux uniforme et continu. Mettre ça en place, par exemple dans la municipalité de Havre-Saint-Pierre, aurait demandé l'implantation de la collecte porte-à-porte pour assurer un flux continu. La panification et la gestion des matières pour qu'elles soient apportées afin de constituer un flux continu et uniforme pose des défis logistiques de taille. La problématique des agents structurants revient également pour les composteurs thermophiles. Sur le campement Mista, les matières organiques issues de la cafétéria assuraient le flux continu et uniforme vers le composteur thermophile. Pour une municipalité, les volumes et les collectes varient. L'emplacement aurait également été un enjeu important pour les distances à respecter dans le parc industriel.	Non
Comment font les gens d'Ekuanitshit pour gérer leur programme de compostage?	Ils ont un composteur thermophile situé dans un conteneur et effectuent une collecte porte-à-porte manuelle ainsi qu'un tri manuel dans leurs installations. Ils alimentent ce composteur, mais en auraient besoin d'un deuxième pour suffire à leurs besoins.	Non
Pour la réduction de la masse de déchets, d'autres municipalités ont	C'est également une mesure prévue au plan d'action. Cette responsabilité revient généralement aux municipalités, il y a effectivement plusieurs	Non. La mesure 2.2 «Évaluer la

mis en place des sommes d'argent pour les gens par exemple qui utilisent des couches lavables. Est-ce que ça doit être fait par les municipalités ou ça peut être plus régional?	initiatives de remboursement ailleurs au Québec. La MRC peut également accompagner les municipalités qui le souhaitent pour la mise en place d'une telle mesure.	possibilité de mettre en place un programme de subvention pour l'achat de produits favorisant la réduction à la source (produits d'hygiène réutilisables » est déjà inscrite au plan d'action.
Quand seront distribués les composteurs?	C'est prévu pour mai-juin 2025. De plus amples informations seront diffusées dans les prochaines semaines. Il s'agit de composteurs de type « cloche » en plastique, qui peuvent contenir 311 litres et qui font 84 cm de haut. Ils seront distribués avec un récipient pour la cuisine.	Non
Si on souhaite obtenir un deuxième composteur, sera-t-il possible de payer?	Le mini-guide qui sera distribué avec les composteurs contient une section qui explique comment choisir son composteur. Il est donc également possible de s'en fabriquer un,	Non
Concernant le verre, est-ce qu'il y aurait possibilité d'étendre également le réseau de points de dépôt?	Il faut garder en tête que le bac doit être accessible pour aller le chercher et le vider régulièrement. Le chargement doit être réalisé avec de la machinerie (fourches.) La possibilité de bris de verre et la propreté du site représentent également des enjeux. Pour Havre-Saint-Pierre, il serait intéressant de réfléchir à la possibilité de sortir les boîtes de verre de l'enceinte clôturée de l'écocentre afin que, comme dans les autres municipalités, les citoyens puissent y déposer leur verre à n'importe quel moment.	Non

Consultation en ligne

Le tableau suivant présente une synthèse des commentaires qui ont soulevé des enjeux particuliers, mais ne présente pas l'ensemble des commentaires reçus lors de la consultation en ligne. Tous les commentaires qui ont été partagés par les participants se retrouvent en Annexe 8, dans le rapport final de consultation en ligne réalisé par la firme *Cocoriko*.

Enjeux soulevés	Décision de modifier le PGMR
L'obligation de récupération des matériaux de construction, via une clause dans les permis municipaux, recueille l'accord de plus de 75% de la population. Les commentaires reçus suggèrent toutefois une minorité expressive, c'est-à-dire une minorité des répondants qui est en désaccord, mais qui occupe plus de place dans l'espace public pour y exprimer son désaccord. On y précise à quelques reprises que la sensibilisation devrait être privilégiée plutôt que des mesures coercitives. On suggère également l'implantation d'un lieu d'entreposage (matériauthèque) qui faciliterait l'accès et la réutilisation de ces matériaux.	Non. L'action 44 «Évaluer la possibilité d'inclure une clause dans les demandes de permis qui vise l'obligation de récupération de certains matériaux » demandera toutefois plus de précautions et davantage de communications pour sa mise en œuvre.
La réalisation d'un projet-pilote de taxation modulée pour l'utilisation du bac de compostage domestique en relation avec la collecte des matières résiduelles reçoit également un accueil plus mitigé, alors que 59% des répondants sont en accord. Par ailleurs, certains répondants qui sont en accord avec cette action soulignent que des précisions sur ce qu'impliquerait un tel projet sont nécessaires.	Non. L'action 24 « Réaliser un projet-pilote de taxation modulée : suivi de cohortes pour l'utilisation du bac de compostage domestiques en relation avec la collecte des matières résiduelles » demandera toutefois de considérer davantage d'informations et de communications pour être mise en œuvre.
L'action portant sur la réglementation en lien avec la contamination des bacs bleus est très partagée alors que 52% des répondants sont en désaccord. De plus, les répondants qui se montrent en défaveur s'expriment plus à cet effet que les participants qui sont en faveur d'une telle mesure. Plusieurs commentaires recueillis demandent plutôt d'augmenter les communications, la sensibilisation et l'éducation à la place.	Oui. L'action 30 « Approfondir la réflexion avec les municipalités locales concernant les mesures réglementaires et punitives relatives à la collecte porte-à-porte a été retirée du plan d'action.
La possibilité de réduire la fréquence des collectes crée plusieurs inquiétudes auprès des citoyens : seulement 33% des répondants mentionnent n'avoir aucune inquiétude. La principale inquiétude soulevée par les participants concerne les odeurs que l'accumulation	Non. L'action 28 « En collaboration avec la MRC, poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'impact d'un changement de fréquence de la

d'ordures pourraient générer (54%), puis la possibilité d'attirer des animaux indésirables (31%), le manque d'espace pour les ordures (28%) et 6% répondent que ça leur serait difficile puisqu'ils ont une famille nombreuse. 3 personnes suggèrent que ce serait possible sous condition d'une collecte de compost (bacs bruns). 1 participant mentionne également que la diminution de la fréquence des collectes serait également fragile : il faudrait assurer que les bacs soient toujours bien collectés. On souligne au passage que cette mesure s'applique mieux en hiver qu'en été.	collecte sélective et des ordures » est une mesure d'acquisition de connaissances. Les opinions fournies par les répondants permettent par ailleurs de mieux cibler les possibilités de réalisation de cette mesure, en connaissance de cause des aprioris.
La mise sur pieds d'une réglementation municipale complémentaire aux réglementations provinciales et fédérales qui viserait à interdire l'utilisation du plastique à usage unique devrait prévoir une offre alternative et considérer des exceptions.	Non. Cette considération sera toutefois prise en compte lors de la mise en œuvre de la mesure.

Analyse des questionnements soulevés

Lors des consultations, en personne comme en ligne, plusieurs questions ont été soulevées quant à l'élargissement de la consigne, à la modernisation de la collecte sélective ainsi qu'à l'implantation du compostage domestique. Si ces questions ne modifient pas le contenu du PGMR, elles sont néanmoins des indicateurs importants de la perception des citoyens quant à ces modifications importantes dans la GMR et serviront assurément de base de réflexion dans l'amélioration des mesures d'ISÉ prévues au plan d'action.

Les participants aux différentes activités de consultation ont non seulement partagé leur opinion sur les mesures proposées, mais ont également partagé leur vision de la gestion des matières résiduelle, soit du point de vue des citoyens. Cette démarche a donc permis de rallier une certaine partie de la population à la mise en œuvre des mesures à venir. De plus, certains citoyens ont également proposé leur support et leur apport personnels à la démarche.

Conclusion

Les objectifs de consultation publiques ont bien été atteints. Toute l'information disponible a été fournie, la parole a été donnée aux citoyens et leurs commentaires ont été pris en compte.

Le taux de participation en personne pour 2025, soit 10 personnes lors d'une représentation, est sensiblement le même qu'en 2018, alors que 8 personnes au total s'étaient présentées pour les deux séances.

La possibilité de consultation en ligne a permis d'augmenter significativement la participation citoyenne ainsi que la démarche de consultation. Il n'est pas possible de valider si les personnes qui étaient présentes à la consultation en personne se sont également prononcées en ligne. Ainsi, pour un nombre de 97 participants en 2025, on note une augmentation de 1 113% par rapport à la consultation publique de 2018.

On peut ainsi conclure que des efforts de consultation soutenus permettent assurément une meilleure mobilisation et permet de tendre vers une approche ascendante en ce qui a trait à la gouvernance.

Annexes

Annexe 1. Avis public et sommaire dans Le Nord-Côtier

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Minganie

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DE MINGANIE 2025-2032



Municipalité régionale
de comté de Minganie

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe de la MRC de Minganie, qu'une assemblée de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Minganie, adopté le 29 janvier 2025, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendra comme suit :

Date: **Jeu. le 27 mars 2025**

Heure: **19 h**

Lieu: **Maison de la Culture Roland-Jomphe**

Adresse: **957 Rue de la Berge, Havre-Saint-Pierre, QC G0G 1P0**

Pour y assister à distance, le lien d'accès Teams : <https://urlr.me/E6brWx>

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. Les personnes, groupes et organismes qui le souhaitent peuvent déposer des mémoires lors de l'assemblée de consultation publique ou les acheminer au préalable par courriel à info@mrc.minganie.org ou au bureau de la MRC de Minganie situé au 1303, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre. La date limite pour soumettre un mémoire est le 27 mars 2025.

Le projet de PGMR peut être consulté au bureau de la MRC de Minganie ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC de Minganie, durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC au <http://mrc.minganie.org/nos-services/matieres-residuelles/>.



Afin d'offrir à tous les citoyens de la Minganie des moyens supplémentaires de bien comprendre et de s'exprimer au sujet du projet de plan de gestion des matières résiduelles, la MRC offre également la possibilité de participer à la **consultation en ligne** que vous trouverez au [proximité-minganie.ca/consultations/PGMR](https://mrc.minganie.ca/consultations/PGMR) en scannant le code QR. La consultation en ligne sera disponible du 5 février 2025 au 3 avril 2025.

Donné à Havre-Saint-Pierre,
ce cinquième jour de février de l'an deux mille vingt-cinq.
Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe

SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC DE MINGANIE 2025-2032

Mise en contexte

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit que la MRC doit élaborer et maintenir en vigueur un PGMR. Ce dernier doit être révisé au bout de sept années. Le 29 janvier 2025, la MRC de Minganie a adopté le projet de PGMR qui sert d'outil à la planification et à la gestion des matières résiduelles générées sur l'ensemble du territoire.

Résumé

Le PGMR vise les 8 municipalités de la MRC, soit Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et L'Île-d'Anticosti, ainsi que le TNO du Lac-Jérôme. Le PGMR couvre l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles :

- Résidentiel ;
- Industriel, commercial et institutionnel (ICI) ;
- Construction, rénovation et démolition (CRD).

Le contenu du PGMR respecte les éléments prévus par la LQE et cadre avec les orientations et objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles, de son Plan d'action quinquennal en vigueur (2019-2024) ainsi que de la Stratégie de valorisation de la matière organique. On retrouve dans le document une description du territoire d'application, un portrait de la gestion des matières résiduelles, l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire, le diagnostic territorial ainsi qu'un plan d'action.

Parmi les enjeux de ce PGMR, soulignons :

- La gestion des matières organiques
- La valorisation des résidus de construction, rénovation, démolition.
- Le renforcement des habitudes de consommation qui favorisent la priorisation des 3RV (Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation)

Orientations et plan d'action

Le plan d'action comprend 23 mesures et 51 actions regroupées selon les 4 orientations de la MRC et dont la réalisation permettra de tendre vers les objectifs nationaux et régionaux. Les objectifs de la MRC de Minganie pour l'horizon 2025-2032 sont :

- Réduire de 10 % la quantité de matières enfouies par habitant d'ici 2032 ;
- Instaurer la gestion des matières organiques dans 35 % des foyers minganois d'ici 2026 ;
- Recycler ou valoriser 50 % de la matière organique générée sur le territoire d'application d'ici 2032 ;
- Recycler et valoriser 40 % des résidus de construction, rénovation et démolition d'ici 2032.

Sommairement, les actions prévues se traduisent par :

- **Orientation 1. Communiquer les bonnes pratiques et outiller les générateurs**

Sensibiliser et outiller les citoyens pour favoriser l'adoption de bonnes pratiques ainsi que collaborer avec les intervenants minganois pour assurer une diffusion adéquate des différents points de dépôt sur le territoire.

- **Orientation 2. Privilégier la hiérarchie 3RV-E pour la gestion des matières résiduelles**

Acquérir des connaissances supplémentaires pour accompagner les ICI dans la mise en place de mesures réglementaires et financières favorisant la réduction à la source, accompagner les citoyens et les ICI dans la mise en place ainsi que le maintien de mesures de réemploi et de récupération et offrir aux citoyens des options de traitement de matières organiques.

- **Orientation 3. Optimiser les programmes déjà mis en place**

Optimiser les équipements hors foyer et les collectes porte-à-porte.

- **Orientation 4. Favoriser le développement de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de sortie pour les matières résiduelles générées sur le territoire**

Collaborer avec les différents acteurs de la gestion des matières résiduelles pour évaluer et structurer la valorisation de certaines matières résiduelles, favoriser le tri à la source des résidus de construction-rénovation-démolition et développer de nouveaux projets de valorisation des boues de fosses septiques.

Avis PUBLIC PGMR



ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC DE MINGANIE 2025-2032

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe de la MRC de Minganie, qu'une assemblée de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Minganie, adopté le 29 janvier 2025, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendra comme suit :

Date: **Jeudi le 27 mars 2025**

Heure: **19h00**

Lieu: **Maison de la Culture Roland-Jomphe**

Adresse: **957 Rue de la Berge, Havre-Saint-Pierre, QC G0G 1P0**

Pour y assister à distance, le lien d'accès Teams : **urlr.me/E6brWx**

Cette assemblée de consultation publique a pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. Les personnes, groupes et organismes qui le souhaitent peuvent déposer des mémoires lors de l'assemblée de consultation publique ou les acheminer au préalable par courriel à info@mrc.minganie.org ou au bureau de la MRC de Minganie situé au 1303 rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre. La date limite pour soumettre un mémoire est le 27 mars 2025.

Le projet de PGMR peut être consulté au bureau de la MRC de Minganie ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC de Minganie, durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet de la MRC au <http://mrc.minganie.org/nos-services/matieres-residuelles/>.

Afin d'offrir à tous les citoyens de la Minganie des moyens supplémentaires de bien comprendre et de s'exprimer au sujet du projet de plan de gestion des matières résiduelles, la MRC offre également la possibilité de participer à la **consultation en ligne** que vous trouverez au proximite-minganie.ca/consultations/PGMR ou en scannant le code QR. La consultation en ligne sera disponible du 5 février 2025 au 3 avril 2025.



Donné à Havre-Saint-Pierre, ce cinquième jour de février de l'an deux mille vingt-cinq.
Fanie Boudreau, greffière-trésorière adjointe

SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC DE MINGANIE 2025-2032

Mise en contexte

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit que la MRC doit élaborer et maintenir en vigueur un PGMR. Ce dernier doit être révisé au bout de sept années. Le 29 janvier 2025, la MRC de Minganie a adopté le projet de PGMR qui sert d'outil à la planification et à la gestion des matières résiduelles générées sur l'ensemble du territoire.

Résumé

Le PGMR vise les 8 municipalités de la MRC, soit Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan et L'Île-d'Anticosti, ainsi que le TNO du Lac-Jérôme. Le PGMR couvre l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles :

- Résidentiel ;
- Industriel, commercial et institutionnel (ICI) ;
- Construction, rénovation et démolition (CRD).

Le contenu du PGMR respecte les éléments prévus par la LQE et cadre avec les orientations et objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles, de son Plan d'action quinquennal en vigueur (2019-2024) ainsi que de la Stratégie de valorisation de la matière organique. On retrouve dans le document une description du territoire d'application, un portrait de la gestion des matières résiduelles, l'inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire, le diagnostic territorial ainsi qu'un plan d'action.

Parmi les enjeux de ce PGMR, soulignons :

- La gestion des matières organiques
- La valorisation des résidus de construction, rénovation, démolition.
- Le renforcement des habitudes de consommation qui favorisent la priorisation des 3RV (Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation)

Orientations et plan d'action

Le plan d'action comprend 23 mesures et 51 actions regroupées selon les 4 orientations de la MRC et dont la réalisation permettra de tendre vers les objectifs nationaux et régionaux. Les objectifs de la MRC de Minganie pour l'horizon 2025-2032 sont :

- Réduire de 10 % la quantité de matières enfouies par habitant d'ici 2032 ;
- Instaurer la gestion des matières organiques dans 35% des foyers minganois d'ici 2026 ;
- Recycler ou valoriser 50% de la matière organique générée sur le territoire d'application d'ici 2032 ;
- Recycler et valoriser 40% des résidus de construction, rénovation et démolition d'ici 2032.

Sommairement, les actions prévues se traduisent par :

- **Orientation 1. Communiquer les bonnes pratiques et outiller les générateurs**

Sensibiliser et outiller les citoyens pour favoriser l'adoption de bonnes pratiques ainsi que collaborer avec les intervenants minganois pour assurer une diffusion adéquate des différents points de dépôt sur le territoire.

- **Orientation 2. Privilégier la hiérarchie 3RV-E pour la gestion des matières résiduelles**

Acquérir des connaissances supplémentaires pour accompagner les ICI dans la mise en place de mesures réglementaires et financières favorisant la réduction à la source, accompagner les citoyens et les ICI dans la mise en place ainsi que le maintien de mesures de réemploi et de récupération et offrir aux citoyens des options de traitement de matières organiques.

- **Orientation 3. Optimiser les programmes déjà mis en place**

Optimiser les équipements hors foyer et les collectes porte-à-porte.

- **Orientation 4. Favoriser le développement de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de sortie pour les matières résiduelles générées sur le territoire**

Collaborer avec les différents acteurs de la gestion des matières résiduelles pour évaluer et structurer la valorisation de certaines matières résiduelles, favoriser le tri à la source des résidus de construction-rénovation-démolition et développer de nouveaux projets de valorisation des boues de fosses septiques.



Votre opinion compte!

Consultation publique
Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2025-2032



Municipalité
régionale de comté
de Minganie



MRC de Minganie

5 février · 🌐



♻️ Consultation publique ♻️

La MRC de Minganie a adopté un projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2025-2032 et vous êtes invités à vous prononcer sur les mesures proposées. Toutes les contributions seront lues et considérées pour la rédaction de la version finale du PGMR.

✅ Consultation en direct :

En personne, le jeudi 27 mars 19h

Maison de la Culture Roland-Jomphe à Havre-Saint-Pierre

ou possibilité de participer à distance sur Teams :

<https://urlr.me/E6brWx>

✅ Consultation en ligne :

du 5 février au 3 avril 2025, remplissez le sondage et courez la chance de gagner un achat de 50\$ chez nos commerçants minganois.

Pour remplir le sondage :

<https://proximite-minganie.ca/consultations/pgmr>

Toutes les informations sur le PGMR et les détails du concours sont disponibles sur notre site Internet :

<https://mrc.minganie.org/nos-services/matieres-residuelles/> Voir moins



Consultation publique

Plan de gestion des matières résiduelles
(PGMR) 2025-2032

Prononcez-vous sur la récupération, la collecte
sélective, les ordures ménagères, le compostage etc.

CONSULTATION EN DIRECT

En personne, le jeudi le 27 mars à 19 h

Maison de la Culture Roland-Jomphe
957, Rue de la Berge, Havre-Saint-Pierre

Ou à distance sur Teams : urlr.me/E6brWx

CONSULTATION EN LIGNE

Du 5 février au 3 avril 2025

Remplissez le sondage et courez la chance de
gagner un achat de 50\$ chez nos commerçants
minganois.

Pour remplir le sondage :

proximite-minganie.ca/consultations/pgmr



Consulter le projet de PGMR et
trouver toute l'information relative
au concours au mrc.minganie.org



Municipalité
régionale de comté
de Minganie



2025-2032

Sommaire du projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Minganie



Municipalité
régionale de comté
de Minganie

MISE EN CONTEXTE

Les MRC du Québec doivent avoir un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et réviser ce document tous les 7 ans. Le 29 janvier 2025, le conseil des maires de la MRC de Minganie a adopté une proposition de PGMR révisé. Tous les citoyens de la Minganie ont la possibilité de donner leur avis sur ce projet de plan.



Le PGMR vise les 8 municipalités de la MRC, soit Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish, Natashquan, L'Île-d'Anticosti, ainsi que le Territoire non organisé (TNO) du Lac-Jérôme.

Le PGMR couvre l'ensemble des secteurs qui produisent des matières résiduelles:

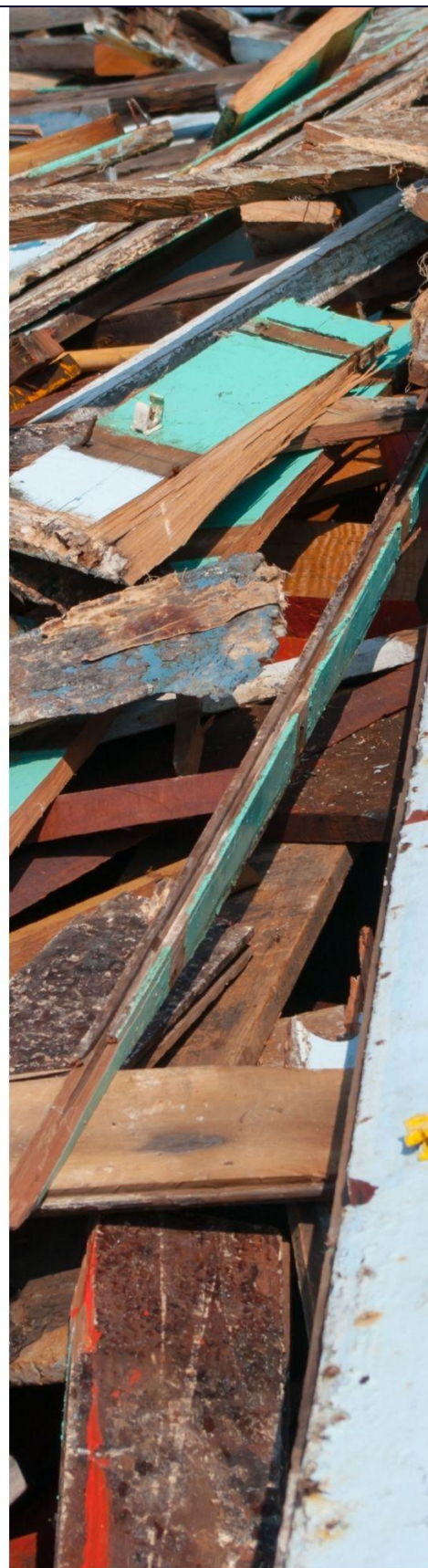
- Résidentiel;
- Industriel, commercial et institutionnel (ICI);
- Construction, rénovation et démolition (CRD).

CONTENU

Le PGMR présente le territoire de la Minganie ainsi que les intervenants et les infrastructures nécessaires au traitement de nos matières résiduelles. On y trouve également le bilan des matières produites et les défis que nous rencontrons en Minganie. Enfin, le plan d'action propose plusieurs mesures à mettre en œuvre pour améliorer notre gestion des différentes matières que nous générons.

Plusieurs enjeux sont soulevés dans le PGMR, dont:

- La gestion des matières organiques
- Renforcer nos habitudes de consommation qui favorisent les 3RV
- Valoriser nos résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)



LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Nos déchets qui sont des matières organiques comprennent les résidus alimentaires et résidus verts. Cela inclut :

- Les restes de table ;
- La nourriture périmée ;
- Les résidus d'activités de jardinage ;
- Les feuilles et les branches ;
- Le papier et le carton ;
- Les boues de fosses septiques ;
- Les résidus de transformation alimentaire industrielle ;
- Etc.



RENFORCER NOS HABITUDES DE CONSOMMATION QUI FAVORISENT LES 3RV

L'ordre des 3RV-E, c'est l'ordre dans lequel on devrait gérer nos déchets pour avoir un impact positif.

Réduction à la source

Utiliser moins de ressources et produire moins de déchets



Réemploi

Réutiliser un produit plusieurs fois en le modifiant un peu ou pas du tout



Recyclage

Récupérer et transformer des déchets en nouveaux produits



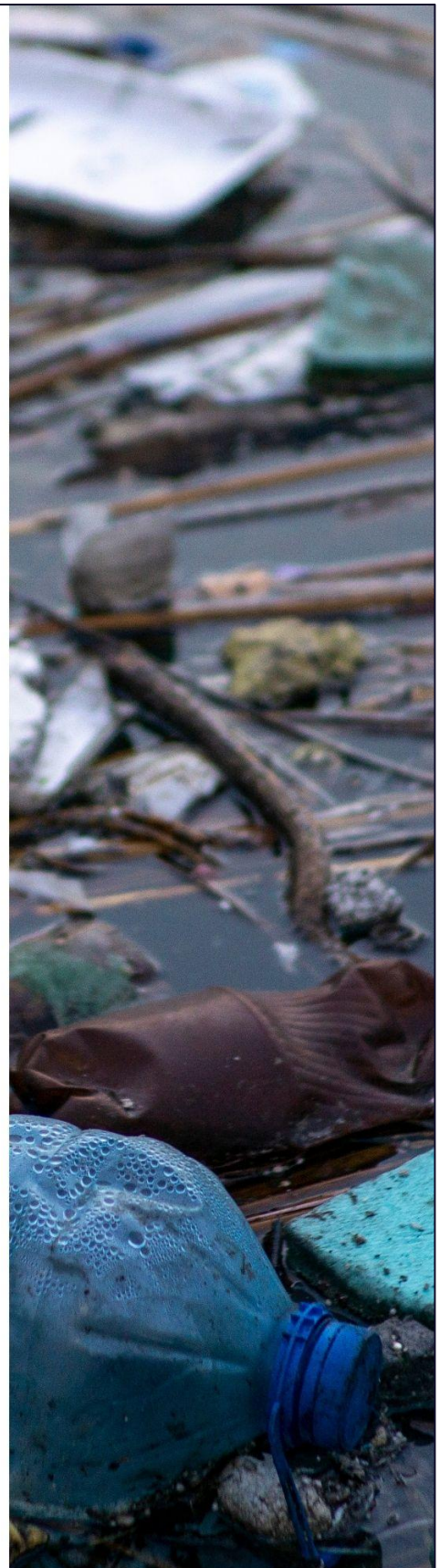
Valorisation

Envoyer ses déchets ailleurs qu'à la poubelle, par exemple à un organisme ou une entreprise qui lui trouvera une deuxième vie



Élimination

L'élimination, c'est quand nos déchets se retrouvent au dépotoir. Il s'agit du dernier recours.



LA VALORISATION DES RÉSIDUS DE CRD

Chaque année, au Québec, 3,5 millions de tonnes de résidus sont générées sur les chantiers de construction, de rénovation et de démolition. 1,7 million de tonnes, soit presque la moitié, sont éliminées chaque année. Il s'agit notamment:

- de bois;
- d'agrégats;
- de béton;
- de gypse;
- de métaux;
- de bardeaux d'asphalte;
- Etc.

On retrouve, ailleurs au Québec, des centres de tri, des centres de transfert et des centres de réemploi pour ces matières, mais pas en Minganie. Il faut donc trouver des façons ingénieuses de donner une deuxième vie à ces matières.



CONSULTEZ LA VERSION
INTÉGRALE DU PROJET DE PGMR
RÉVISÉ 2025-2032

TÉLÉCHARGEZ LE DOCUMENT
COMPLET AU

mrc.minganie.org/nos-services/matieres-residuelles/

2025-2032

PROJET DE

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉVISÉ

Assemblée de consultation publique

27 mars 2025



Municipalité
régionale de comté
de Minganie



Objectifs de l'assemblée

1. Présenter le projet de PGMR 2025-2032 de la MRC de Minganie;
2. Répondre aux questions et recueillir les commentaires et suggestions de participants;
3. Consigner ces commentaires et suggestions dans le rapport de consultations publiques.

*Répondre aux obligations légales du processus
de révision des PGMR*

Plan de présentation

- Cadre legal
- Retour sur le PGMR 2018-2023
- Portrait de la gestion des matières résiduelles en Minganie
- Performances
- Plan d'action

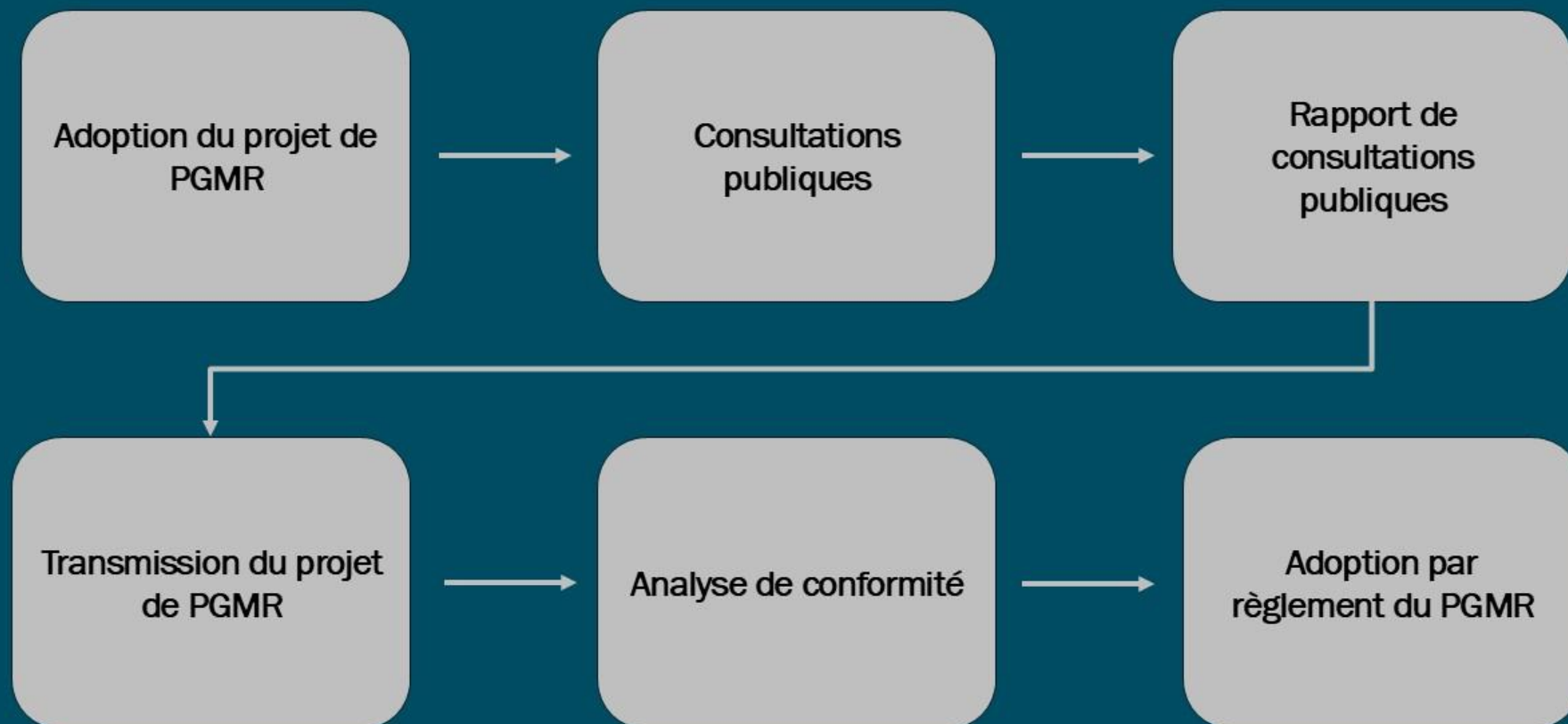
Cadre légal

Loi sur la qualité de l'environnement

- Les MRC doivent adopter un PGMR
- Les dispositions du PGMR doivent permettre de tendre à l'atteinte des objectifs des politiques gouvernementales
- Le PGMR lie les municipalités locales incluses dans son territoire d'application
- Révision aux 7 ans



Processus de revision du PGMR



Politique québécoise de GMR

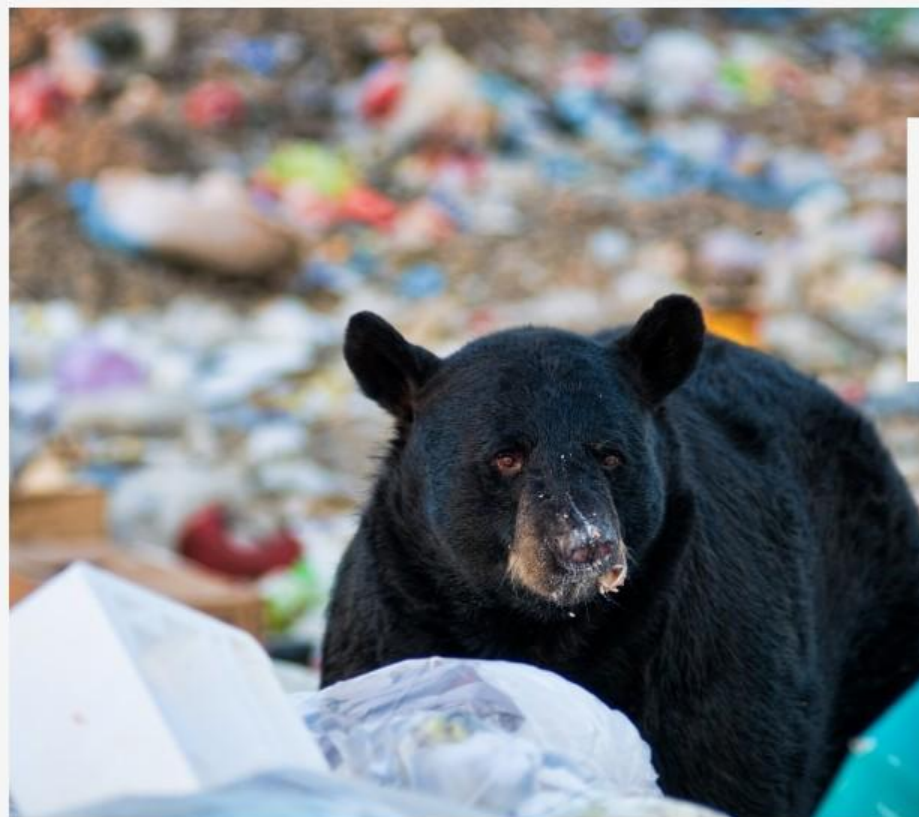
Objectif fondamental

=

Éliminer seulement le résidu ultime

3 enjeux

- Mettre un terme au gaspillage des ressources
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la stratégie énergétique du Québec
- Associer l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR)



Objectifs nationaux : PQGMR

(Politique québécoise de gestion des matières résiduelles)
2019-2024



Réduire à
525 kg
ou moins
la quantité de
matières éliminées
par habitant



Recycler
75 %
du papier, du
carton, du verre,
du plastique et du
métal



Recycler
60%
Des matières
organiques



Réduire et
valoriser
70 %
des résidus de
construction,
rénovation et
démolition



Objectifs nationaux : SVMO

(Stratégie de valorisation de la matière organique)
2020-2030

Instaurer la gestion de la
matière organique sur

100 %

du territoire municipal
d'ici 2025

Gérer la matière organique
dans

100 %

des industrie, commerces et
institutions
d'ici 2025

Recycler ou valoriser

70 %

de la matière organique visée
en 2030

Réduire de

270 000 t éq. CO₂

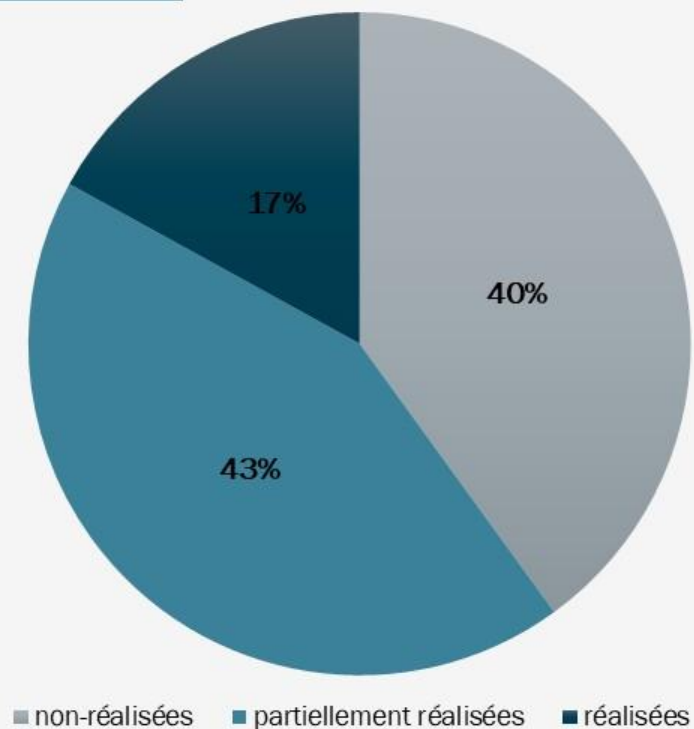
les émissions de GES
en 2030



Retour sur le PGMR 2018-2023

Retour sur le PGMR en vigueur (2018-2023)

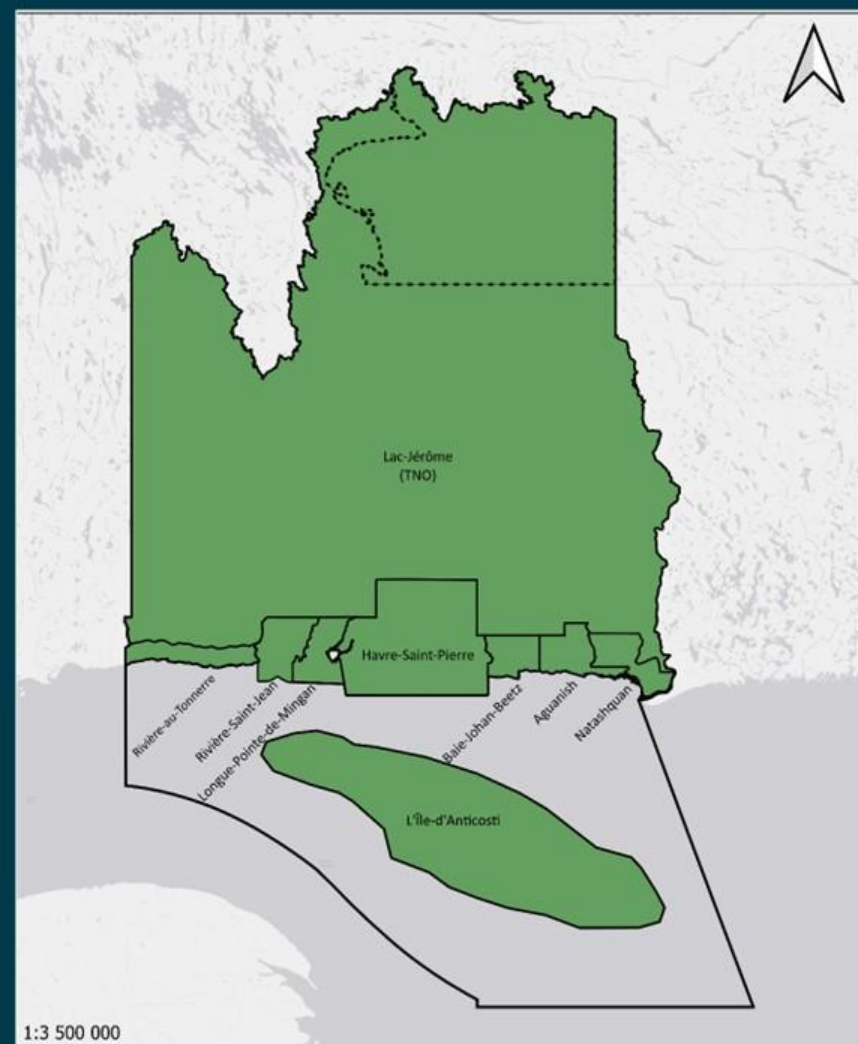
- 23 mesures, 53 actions
- 19 actions reconduites :
 - Mesures qui sont toujours pertinentes ;
 - Mesures qui n'ont pas pu être mises en oeuvre totalement (main-d'oeuvre, contexte pandémique, etc.).
- Les principales avancées :
 - Distribution de composteurs communautaires et domestiques en 2025
 - Installation de bacs additionnels pour la collecte du verre
 - Restauration d'une sablière avec des boues septiques déshydratées
 - Financement d'organismes chargés de récupération dans un but de réemploi (encombrants, textiles)
 - Augmentation de 7% de la quantité de matière recyclable récupérée



Portrait de la gestion des matières résiduelles en Minganie

Responsabilités de la MRC

- Planification de la gestion des matières résiduelles sur son territoire
- Tri et conditionnement des matières recyclables (sauf Anticosti)
- Collecte et traitement des BFS (sauf Anticosti)
- Matières putrescibles (organiques)
- Élaboration de différents outils d'information, sensibilisation, éducation (ISÉ)



Rôle des intervenants municipaux

**Régie intermunicipale de gestion des
matières résiduelles de l'Ouest de la
Minganie (RIGMROM)**



**Propriétaire et opérateur du lieu
d'enfouissement en tranchées (LEET) de
Longue-Pointe-de-Mingan**

**Régie intermunicipale de gestion des
matières résiduelles de l'Est de la Minganie
(RIGMREM)**



**Propriétaire et opérateur du lieu
d'enfouissement en tranchées (LEET) de
Natashquan**

Municipalités locales



**Collecte des déchets
Dépôts municipaux
Réglementation
Havre-Saint-Pierre: Écocentre**

Municipalité de L'Île-d'Anticosti



**Propriétaire et opérateur du LEET d'Anticosti
Collecte des déchets
BFS**

Éco Entreprises Québec (ÉEQ)

- Collecte et transport des matières recyclables
- Ententes municipales : 3 signataires

RIGMROM



Rivière-au-Tonnerre
Rivière-Saint-Jean
Longue-Pointe-de-Mingan

HSP



À venir en 2025

MRC



Baie-Johan-Beetz
Aguanish
Natashquan
L'Île-d'Anticosti



Élargissement de la consigne : Consignaction



PHASE 1

1^{er} novembre 2023

+ Tous les contenants de boisson en aluminium de 100 mL à 2L

Consigne uniformisée à 0,10\$
(sauf bouteilles de verre + 500mL consignées à 0,25\$)



PHASE 2

1^{er} mars 2025

+ Tous les contenants de prête-à-boire de plastique de 100 mL à 2L



PHASE 3

1^{er} mars 2027

+ Tous les contenants de prête-à-boire en verre de 100 mL à 2L

Détaillants en Minganie

Rivière-au-Tonnerre

> Magasin général Lebrun

Longue-Pointe-de-Mingan

> Magasin Chez Georges

Havre-Saint-Pierre

> Marché Tradition

Baie-Johan-Beetz

> Les Choix de Marguerite

Natashquan

> Marché Natashquan

Contexte

- > Territoire faiblement peuplé
- > Augmentation des générateurs de MR durant la saison estivale
- > Rareté de la main-d'œuvre qui fragilise les opérations
- > Plusieurs chalets inaccessibles par la route
- > Plusieurs petits villages répartis sur près de 350 km de côte

2021

8 municipalités locales
Et le TNO du Lac-Jérôme

5 000 personnes
53 321 km²
0,1 habitant / km²

Matières résiduelles générées (2023)

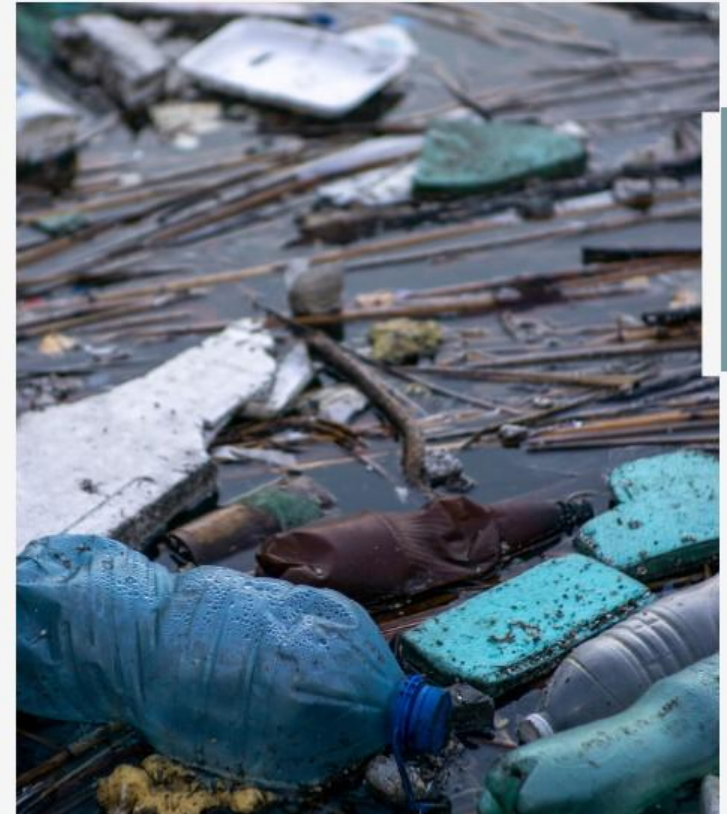
➤ Les MR produites par tous les générateurs

Résidentiel

ICI

CRD

➤ Données existantes et/ou estimées avec l'outil d'inventaire de RECYC-QUÉBEC



Matières organiques

- **Résidus alimentaires**
 - Compostage communautaire
 - Compostage domestique à venir
- **Résidus verts**
 - Branches, sapins de Noël, etc.
 - Écocentre et déchetteries
 - Disposition : enfouissement
- **Boues de fosses septiques (BFS)**
 - 2023 : 470 résidences permanentes,
158 résidences saisonnières
60 ICI
 - Disposition : Station BFS (géotubes)
- **Carcasses animales**
 - Installations de récupération : HSP et IDA



Matières organiques (suite)

- Campagne de sensibilisation : gaspillage alimentaire
- CAB : frigos alimentaires
- Fabrication et prêt de composteurs communautaires
- Distribution de composteurs domestiques: printemps 2025

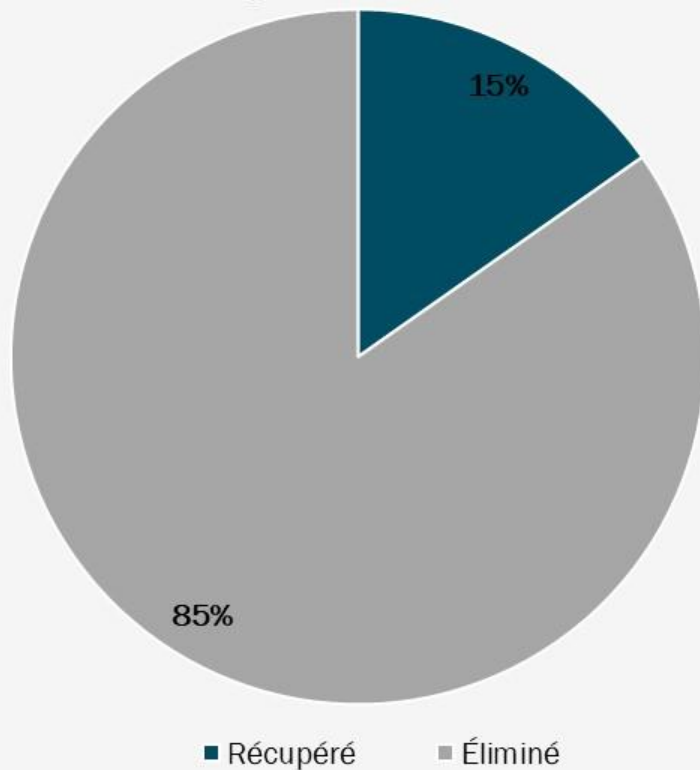
Enjeux:

- Rejets industriels (résidus marins)
- Participation citoyenne

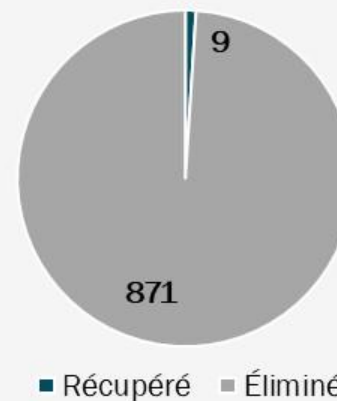


Matières organiques (en tonnes)

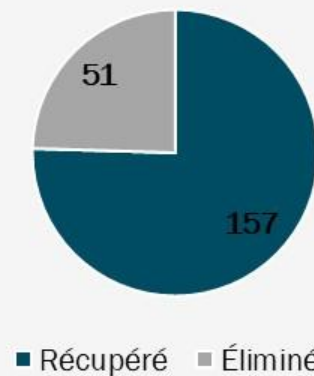
MO totales générées : 1 088 tonnes



Résidus verts et alimentaires générés : 880 tonnes

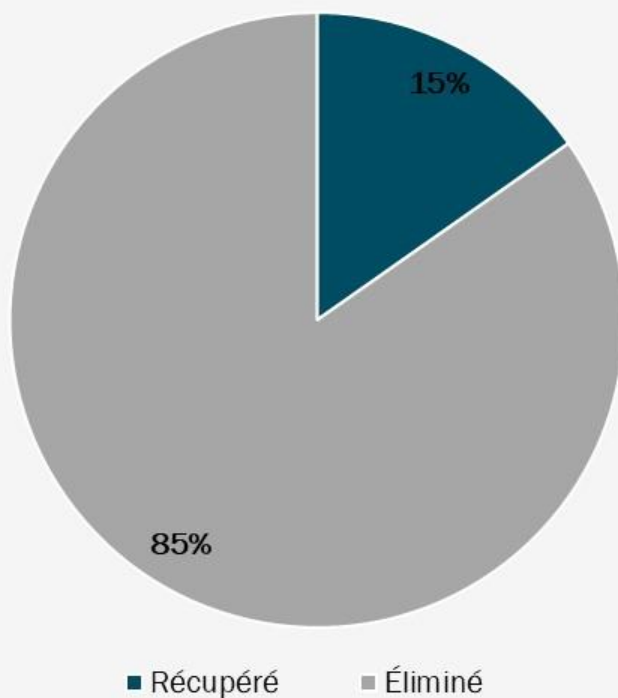


Boues de fosses septiques générées : 208 tonnes

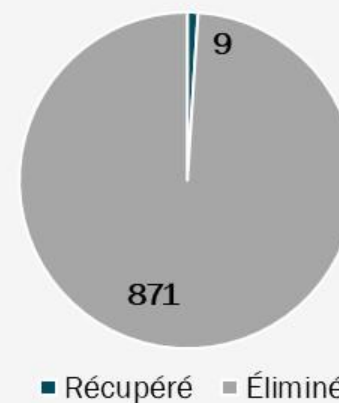


Matières organiques (en tonnes)

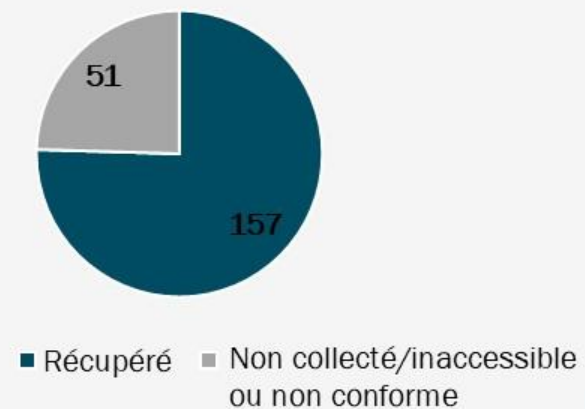
MO totales générées : 1 088 tonnes
(hors 315 tonnes de résidus marins)



Résidus verts et alimentaires générés :
880 tonnes

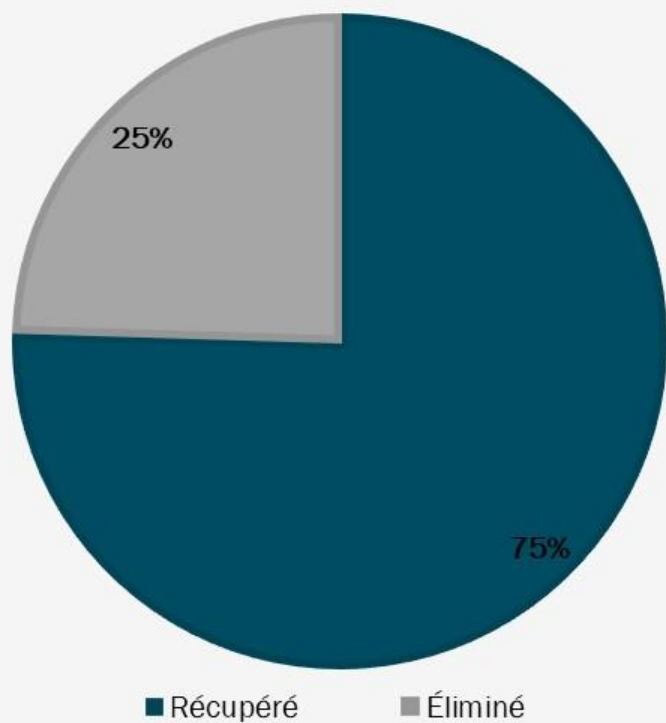


Boues de fosses septiques générées :
208 tonnes

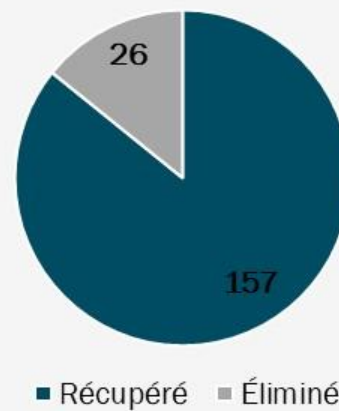


Matières organiques (en tonnes)

Boues de fosses septiques générées:
208 tonnes



Secteur continent : 183 tonnes

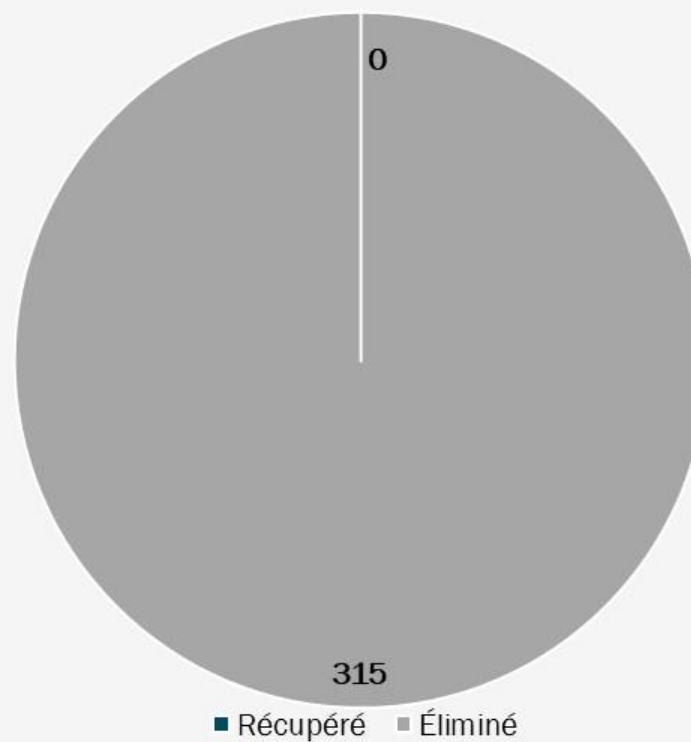


Secteur Anticosti : 25 tonnes



Résidus de transformation industrielle : résidus marins (en tonnes)

Résidus de transformation industrielle
(M0): 315 tonnes



Réemploi

Organismes à but non lucratif (OBNL)

- Centre d'action bénévole de la Minganie (CAB) → Textiles
- Carrefour Famille Minganie → Meubles, jouets, articles de maison, etc.

Enjeux:

- Financement et bénévoles
- Espace et ressources disponibles limités
- Sensibilisation au réemploi



Matières recyclables

- Collecte porte-à-porte
 - Contenants, emballages, imprimés
 - Papier, carton, verre, plastiques, métal
- Bacs d'apport volontaire pour le verre
 - Dans toutes les municipalités

Enjeux:

- Contamination des bacs bleus
- Sensibilisation des touristes
- Participation citoyenne



RDD et REP

Résidus domestiques dangereux et produits sous la responsabilité élargie des producteurs

- Apport volontaire
- Écocentre, déchetteries et dépôts (municipalités)

Enjeux:

- Options de traitement pour les RDD hors REP
- Distances importantes à parcourir
- Options de recyclage pour les bonbonnes de propanes
- Connaissance des points de dépôts

Produits visés

- Appareils ménagers et de climatisation;
- Huiles usagées, antigels et liquides de refroidissement, leurs filtres et les contenants aérosol des nettoyeurs à frein
- Lampes au mercure
- Peintures et leurs contenants
- Piles et batteries
- Produits électroniques
- Produits agricoles
- Produits pharmaceutiques
- Contenants pressurisés de combustibles
- Petites piles/batteries au plomb-acide
- Appareils réfrigérants de laboratoire.

Recycleurs agréés

- Appel à recycler
- ARPE (Association de recyclage des produits électroniques)
- Éco-peinture
- Laurentide Environnement
- Go REcycle

Encombrants

Articles volumineux ou pesants tels que les meubles, articles ménagers, appareils électriques, fournaies, matelas, lits, réservoirs d'eau chaude, tapis ou tout autre objet ne pouvant être ramassés lors de la collecte porte-à-porte.

- Collectes annuelles dans 3 municipalités
 - Rivière-au-Tonnerre
 - Rivière-Saint-Jean
 - L'Île-d'Anticosti
- Disposition
 - Écocentre de Havre-Saint-Pierre
 - Aires réservées dans les 3 LEET

Enjeux:

- Distances à parcourir pour les résidents et ICI qui doivent se départir des encombrants

Métaux ferreux et non ferreux

- Apport volontaire
 - Écocentre de HSP
 - Déchetteries LPM et Natashquan
 - Dépôt de RAT (Sheldrake)
 - Dépôt Anticosti
- Disposition
 - Entreprises de recyclage

Véhicules hors d'usage (VHU)

- Récupérateur privé une fois par année
 - Baie-Johan-Beetz
 - Aguanish
 - Natashquan
- Anticosti: au dépôt de rebuts métalliques

Résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)

- Agrégat, bardeau d'asphalte, bois, carton, gypse, métaux, plastique, verre
- Disposition
 - Déchetteries (3)
 - Écocentre HSP

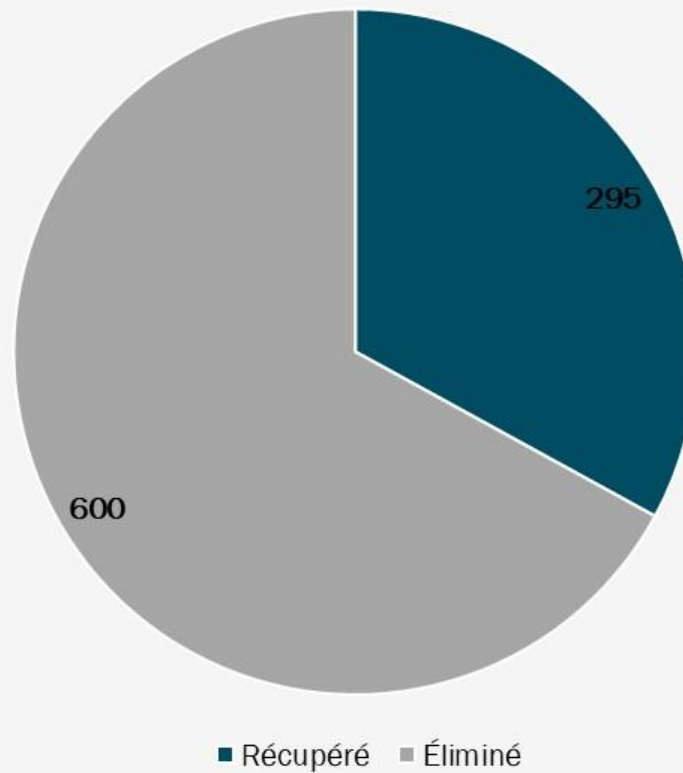
Enjeux:

- Absence de centre de tri
- Distances à parcourir pour les résidents et ICI
- Quantités de CRD insuffisantes pour stimuler le secteur privé
- Nouveaux débouchés nécessaires : valorisation



Construction, rénovation, démolition (en tonnes)

CRD : 895 tonnes



Ordures ménagères

- Collecte porte-à-porte
 - RIGMROM
 - RIGMREM
 - Municipalité de Havre-Saint-Pierre
 - Municipalité de L'Île-d'Anticosti
- Disposition
 - LEET (3)
- En 2023: 5 646 tonnes éliminées en Minganie

Enjeux:

- Beaucoup de matières valorisables à l'enfouissement
 - Perte de richesse collective
 - Source de contamination des eaux souterraines
- Réduction des coûts difficile : moins de collectes
- Système de pénalité difficile à mettre en place et se heurte à l'opinion citoyenne



Performances

Résultats globaux et performances

	Objectifs nationaux	Performance MRC
Matières résiduelles éliminées	525 kg/hab./an	1 110 kg/hab./an
Matières organiques	70 %	15 %
Résidus verts et alimentaires	70 %	1 %
Boues de fosses septiques	70 %	75 %
Résidus de transformation industrielle	70 %	0 %
Résidus de CRD	70 %	33 %

Plan d'action

Objectifs régionaux (MRC de Minganie)

**Réduire de 10% la quantité de matières éliminées
par habitant**

2032

**Recycler et valoriser 40% des résidus de
construction, rénovation et démolition (CRD)**

2032

**Instaurer la gestion des MO dans 35% des foyers
minganois**

2032

**Recycler ou valoriser 50% de la MO produite sur le
territoire**

2032

4 orientations

- 1 Communiquer les bonnes pratiques et outiller les générateurs
- 2 Privilégier la hiérarchie 3RV-E pour la gestion des matières résiduelles
- 3 Optimiser les programmes déjà en place
- 4 Favoriser le développement de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de sorties pour les matières résiduelles générées sur le territoire

Hiérarchie 3 RV-E

Réduction à la source



Réemploi



Recyclage



Valorisation



Élimination

Coûts estimés pour la mise en œuvre du PGMR

\$



Faibles coûts, à même les opérations courantes ou pris en charge par un acteur tiers ou partenaire

\$\$



Coût faible à moyen, relié principalement à du temps employé ou des investissements modestes (moins de 5 000\$)

\$\$\$



Investissements modérés nécessitant du temps employé et des services externes (moins de 200 000\$)

\$\$\$\$



Investissements ou opérations majeurs, de plus de 200 000\$, bénéficiant de cofinancement, subventions ou partenaires financiers



2025-2032

Orientation 1. Communiquer les bonnes pratiques et outils

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Souligner les initiatives locales (canaux de diffusion habituels) en matière de GMR	MRC	En continu	\$
Diffuser une carte interactive des sites et points de dépôts des MR	MRC	2026	\$\$
Embaucher des étudiants en saison estivale	MRC	2027	\$\$
Faire la promotion de l'initiative Combattez le fléau	MRC	2026	\$
Souligner les initiatives locales et bénévoles de nettoyage de dépotoirs clandestins	MRC	En continu	\$
Réaliser un plan de réduction de la contamination des bacs bleus (en collaboration avec ÉEQ)	MRC	2025	\$\$
Poursuivre la distribution de l'aide-mémoire sur le gaspillage alimentaire	MRC	En continu	\$

2025-2032

Orientation 2. Privilégier la hiérarchie 3RV-E pour la gestion des matières résiduelles

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Évaluer la possibilité de réglementer pour exiger l'arrêt de l'utilisation du plastique à usage unique	Municipalités	2030	\$\$
Évaluer la possibilité de mettre en place un programme de subvention pour l'achat de produits favorisant la réduction à la source	Municipalités	2030	\$\$
Accompagner les ICI de Minganie pour rendre l'organisation d'évènements plus écoresponsables (Guide + accompagnement annuel)	MRC	2027/ En continu	\$\$
Poursuivre l'accompagnement des organismes qui offrent des services de réemploi et récupération	MRC	En continu	\$\$
Participer à des campagnes nationales de mobilisation et éducation	MRC	En continu	\$\$
Poursuivre l'atteinte des objectifs établis dans le cadre de la démarche ICI on Recycle +	MRC	2027	\$\$
Distribuer les composteurs acquis par le biais du Programme ACDC aux résidents	MRC	2025	\$\$

2025-2032

Orientation 2. Privilégier la hiérarchie 3RV-E pour la gestion des matières résiduelles

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Réaliser la tournée des écoles et ICI pour la campagne d'ISÉ sur le compostage	MRC	En continu	\$\$
Faire le suivi des taux de récupération des matières organiques en composteur domestique	MRC	2030	\$\$
Accroître le réseau de composteurs communautaires	MRC	En continu	\$\$
Réaliser un projet-pilote de taxation modulée : utilisation du bac de compostage domestique	MRC	2026	\$\$
Évaluer la possibilité d'implanter des dépôts pour résidus verts	Municipalités	2027	\$\$

2025-2032

Orientation 3. Optimiser les programmes déjà mis en place

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Évaluer la possibilité d'implanter des conteneurs de matières résiduelles dans certains chemins d'accès aux chalets et pourvoiries	Municipalités	2028	\$
Poursuivre l'identification des bacs à ordures orphelins et le jumelage des bacs de matières recyclables (hors foyer)	Municipalités	2027	\$
Poursuivre l'acquisition de connaissances sur l'impact d'un changement de fréquence de la collecte sélective et des ordures	Municipalités	2026	\$\$
Réaliser des activités pour sonder la population concernant les habitudes de gestion des ordures	Municipalités	2026	\$\$
Approfondir la réflexion concernant les mesures réglementaires relatives à la collecte porte-à-porte	Municipalités	2026	\$\$
Procéder à l'acquisition de connaissances supplémentaires pour connaître les avantages et inconvénients : balances dans les LEET	Municipalités	2027	\$\$
Développer un canevas simple ainsi qu'un calendrier annuel pour obtenir les informations pertinentes de GMR auprès des municipalités locales	MRC	2025	\$\$

2025-2032

Orientation 3. Optimiser les programmes déjà mis en place

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Évaluer comment optimiser l'offre de service de carcasses animales durant le temps de la chasse	Municipalités	2026	\$\$
Évaluer la possibilité d'implantation de points de dépôt pour la récupération des résidus marins durant la saison de la pêche	Municipalités	2026	\$\$
Instaurer, aux deux ans, la journée de réflexion sur la GMR	MRC	En continu	\$\$
Transmettre annuellement le rapport de mise en œuvre au MELCCFP et le rendre disponible à toute la population	MRC	En continu	\$\$

2025-2032

Orientation 4. Favoriser le développement de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de sortie pour les matières résiduelles générées sur le territoire

Action	Responsable	Échéancier	Budget
En collaboration avec la municipalité de Havre-Saint-Pierre, participer à l'étude de RECYC-QUÉBEC sur les gisements de matières résiduelles dans les communautés isolées	Havre-Saint-Pierre	2025	\$\$
Amorcer la réflexion avec les acteurs locaux afin d'identifier les opportunités d'économie circulaire	MRC	2026	\$\$
Organiser un atelier de maillage en Minganie et poursuivre l'accompagnement avec les partenaires locaux	MRC	2026	\$\$
En collaboration avec l'usine de transformation de poisson, les régies et le MELCCFP, poursuivre l'étude des différentes options réalistes	MRC	2027	\$\$
Étudier la faisabilité de transformer les résidus de bois afin de chauffer un lieu muni d'une fournaise	MRC	2030	\$\$\$
Évaluer la possibilité d'inclure une clause dans les demandes de permis visant l'obligation de récupération de certains matériaux	Municipalités	2029	\$\$

2025-2032

Orientation 4. Favoriser le développement de nouveaux débouchés et de nouvelles voies de sortie pour les matières résiduelles générées sur le territoire

Action	Responsable	Échéancier	Budget
Évaluer la possibilité de tarifier à l'écocentre de Havre-Saint-Pierre et encourager les ICI à se débarrasser adéquatement des CRD	Municipalité de HSP	2030	\$\$
Évaluer la possibilité d'une collecte spéciale des matériaux secs, notamment du bois sain, auprès des ICI	Municipalités	2030	\$\$
Évaluer la possibilité de réglementer les exigences de réception des résidus de CRD dans les LEET	RIGMROM, RIGMREM, municipalité Anticosti	2030	\$\$
Développer de nouveaux projets de valorisation des boues de géotubes (restauration de sites dégradés)	MRC	2028	\$\$
Étudier les voies de sortie les plus adéquates pour les RDD hors REP générés sur le territoire	MRC	2030	\$\$

Sources de financement

- Redevances à l'élimination
- Différentes sources de financement complémentaires

Source de financement	Montant	Fréquence
Programme de soutien aux communautés isolées – Volet 1 Études	100 000\$	Ponctuelle, sur projet, d'ici 2027
Programme de soutien aux communautés isolées – Volet 2 implantation de mesures en GMR	950 000\$	Ponctuelle, sur projet, d'ici 2028
Programme Emploi d'été Canada	5 500\$/an	Annuelle
Programme Éco performance pour réduire les émissions de GES et la consommation énergétique	750 000\$	Ponctuelle, sur projet
Aide au compostage domestique communautaire (ACDC)	350 000\$	Ponctuelle, sur projet
Financement participatif «Fonds Moins c'est +» de RECYC-QUÉBEC et La Ruche	Jusqu'à 50 000\$	Ponctuelle, sur projet

Proximité Minganie

Plateforme de consultation publique



Municipalité
régionale de comté
de Minganie



Consultation publique

**Plan de gestion des matières résiduelles
de la MRC de Minganie**

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2025-2032

Fin de la consultation: 3 avril 2025

33 Fiches 2093 Votes 85 Participants 5 Sections

proximite-minganie.ca/consultations/pgmr

À gagner : 50 \$ chez les commerçants minganois

Merci!



Annexe 7. Accès à la consultation en ligne (consultation publique)

Proximité Minganie

Plateforme de consultation publique



proximite-minganie.ca/consultations/pgmr

Annexe 8. Rapport de consultation en ligne (Cocoriko)

RAPPORT DE CONSULTATION

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2025-2032

Préparé par:
Cocoriko

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	2
Profil des participants	3
Classement global des propositions	4
Sommaire des propositions par section	8
Communiquer les bonnes pratiques et outils	9
Activités pour appuyer les 3RV	10
Optimiser les programmes en place	13
Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	15
Résultats détaillés par section	17
Communiquer les bonnes pratiques et outils	18
Activités pour appuyer les 3RV	28
Optimiser les programmes en place	51
Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	69
Merci pour votre participation!	79

SOMMAIRE

La MRC de Minganie a rédigé un plan d'action pour son projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé 2025-2032 et la communauté a été invitée à se prononcer sur les actions proposées. Toutes les questions sont optionnelles et les personnes participantes ont pu passer les questions qui n'étaient pas pertinentes pour elles. La consultation s'est déroulée du 3 février au 3 avril 2025.

Propositions fortement appuyées

Sensibilisation et information

- Créer une carte interactive des lieux de dépôt.
- 94 % soutiennent la diffusion d'info sur le gaspillage alimentaire.
- 91 % favorables à embaucher des étudiants pour la sensibilisation.
- 75,9 % souhaitent participer aux rencontres d'information sur le compostage, prévues dès mai 2025.

Soutien aux 3RV

- Appui aux efforts locaux de réemploi et récupération.
- 99 % veulent sensibiliser jeunes et PME au compostage.
- 89 % favorables à la réduction des plastiques à usage unique.
- 88 % soutiennent un programme de subvention pour produits d'hygiène réutilisables.

Optimisation des programmes

- Appui fort (91 %+) à :
 - Récupération des carcasses et résidus marins.
 - Journées de réflexion sur la gestion des matières.
- À propos de la diminution de la fréquence des collectes d'ordures :
 - Préoccupations principales des 83 répondants :
 - 54 % craignent les odeurs
 - 31 % redoutent l'attraction d'animaux indésirables
 - 28 % mentionnent le manque de place
 - 33 % n'ont aucune inquiétude
 - Plusieurs proposent de compenser par une collecte du compost.
- Nouveaux débouchés soutenus
 - 98 % favorables à la valorisation des résidus de pêche.
 - 94 % à la collecte de matériaux secs.
 - Soutien à l'économie circulaire et à des projets de chauffage à partir de résidus de bois.

En résumé

La population se montre très réceptive à la sensibilisation et aux initiatives concrètes en matière de compostage et de valorisation. Une bonne communication, une logistique adaptée et des mesures réalistes sont essentielles pour assurer l'adhésion au PGMR.

PROFIL DES PARTICIPANTS

EN CHIFFRES

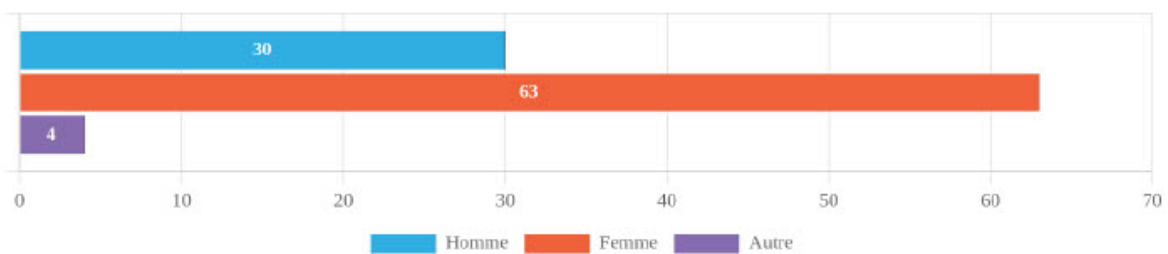
5 Sections

33 Questions

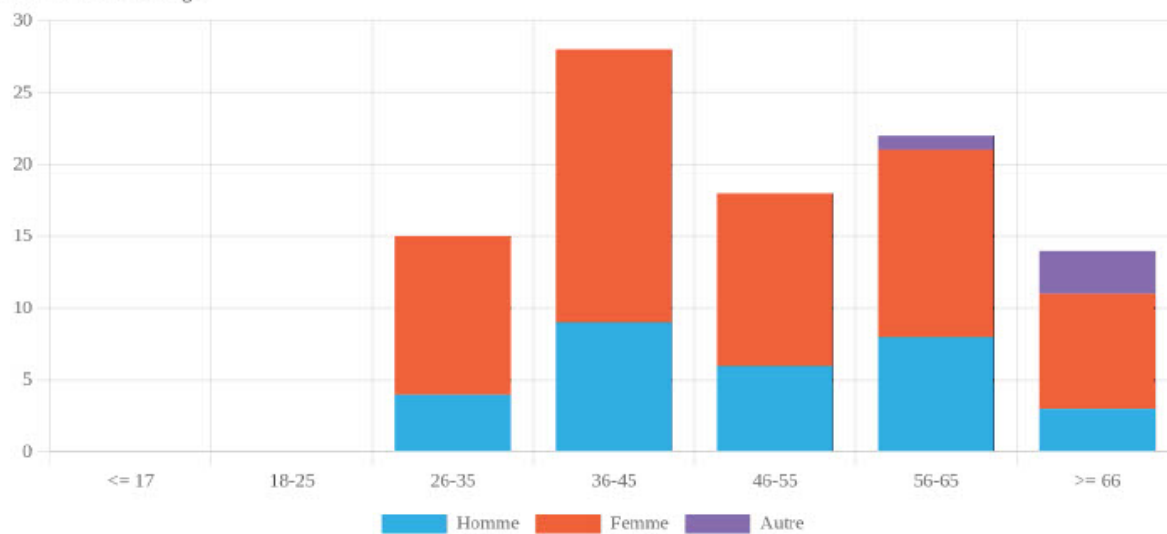
97 Participants

2404 Votes

Distribution selon le genre



Distribution selon l'âge



CLASSEMENT GLOBAL DES PROPOSITIONS

Classement global des propositions

1	100.00% en accord	Créer une carte interactive des sites et points de dépôts des matières résiduelles Communiquer les bonnes pratiques et outils	82 votes
2	100.00% en accord	Soutenir les efforts locaux de réemploi et de récupération Activités pour appuyer les 3RV	93 votes
3	98.89% en accord	Informar, éduquer et sensibiliser les petites entreprises au compostage Activités pour appuyer les 3RV	90 votes
4	97.78% en accord	Informar, éduquer et sensibiliser les jeunes au compostage Activités pour appuyer les 3RV	90 votes
5	97.65% en accord	Valorisation des résidus organiques de la pêche Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	85 votes
6	96.59% en accord	Participer à des campagnes nationales de mobilisation et d'éducation Activités pour appuyer les 3RV	88 votes
7	96.47% en accord	Dépôts pour résidus verts Activités pour appuyer les 3RV	85 votes
8	96.25% en accord	Collecte de matériaux secs Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	80 votes

Classement global des propositions

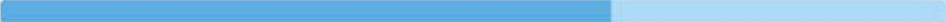
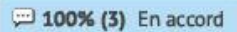
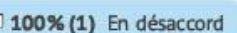
9	94.05% en accord	Favoriser l'économie circulaire Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	84 votes
10	94.05% en accord	Informations sur le gaspillage alimentaire Communiquer les bonnes pratiques et outils	84 votes
11	93.33% en accord	Offrir un accompagnement pour des événements écoresponsables Activités pour appuyer les 3RV	90 votes
12	92.59% en accord	Récupération des carcasses animales pendant la chasse Optimiser les programmes en place	81 votes
13	91.67% en accord	Embaucher des étudiants en saison estivale Communiquer les bonnes pratiques et outils	84 votes
14	91.67% en accord	Récupération des résidus marins pendant la pêche Optimiser les programmes en place	84 votes
15	91.46% en accord	Organiser une journée de réflexion sur la gestion des matières résiduelle Optimiser les programmes en place	82 votes
16	88.89% en accord	Créer un guide sur l'organisation d'événements plus écoresponsables pour les ICI (Institutions, Commerces et Industries) Activités pour appuyer les 3RV	90 votes

Classement global des propositions

17	86.05% en accord	Réduire le plastique à usage unique Activités pour appuyer les 3RV	86 votes
18	84.62% en accord	Transformer les résidus de bois pour chauffer un lieu muni d'une fournaise Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	78 votes
19	81.25% en accord	Planter des équipements de collecte dans les secteurs plus éloignés Optimiser les programmes en place	80 votes
20	80.68% en accord	Offrir une subvention pour l'achat de produits d'hygiène réutilisables Activités pour appuyer les 3RV	88 votes
21	75.29% en accord	Obligation de récupération de matériaux de construction, rénovation et démolition Nouveaux débouchés pour les matières résiduelles générées sur le territoire	85 votes
22	59.09% en accord	Réaliser un projet-pilote de taxation modulée Activités pour appuyer les 3RV	88 votes
23	48.84% en accord	Mesures réglementaires en lien avec la contamination des bacs bleus Optimiser les programmes en place	86 votes

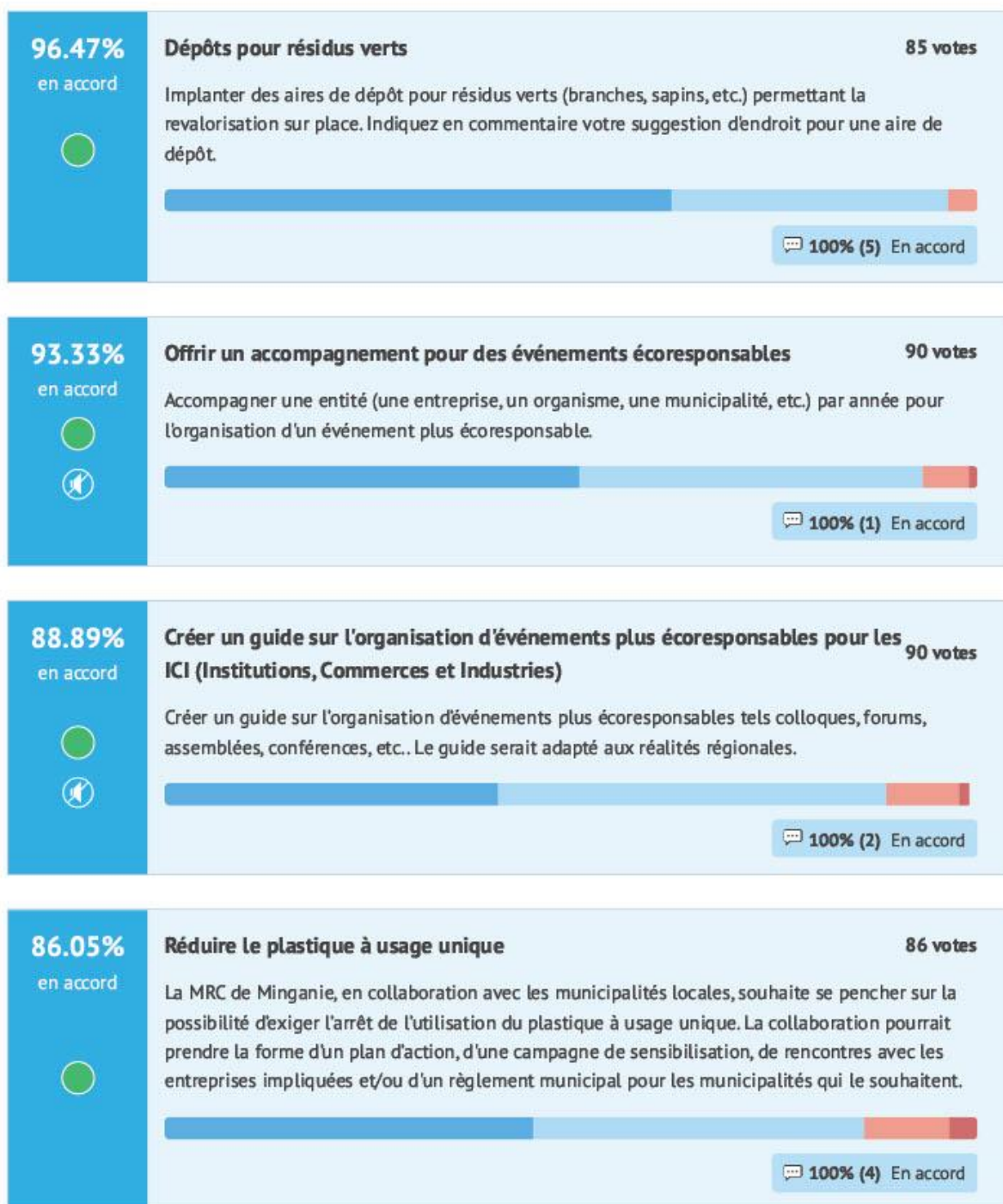
SOMMAIRE DES PROPOSITIONS PAR SECTION

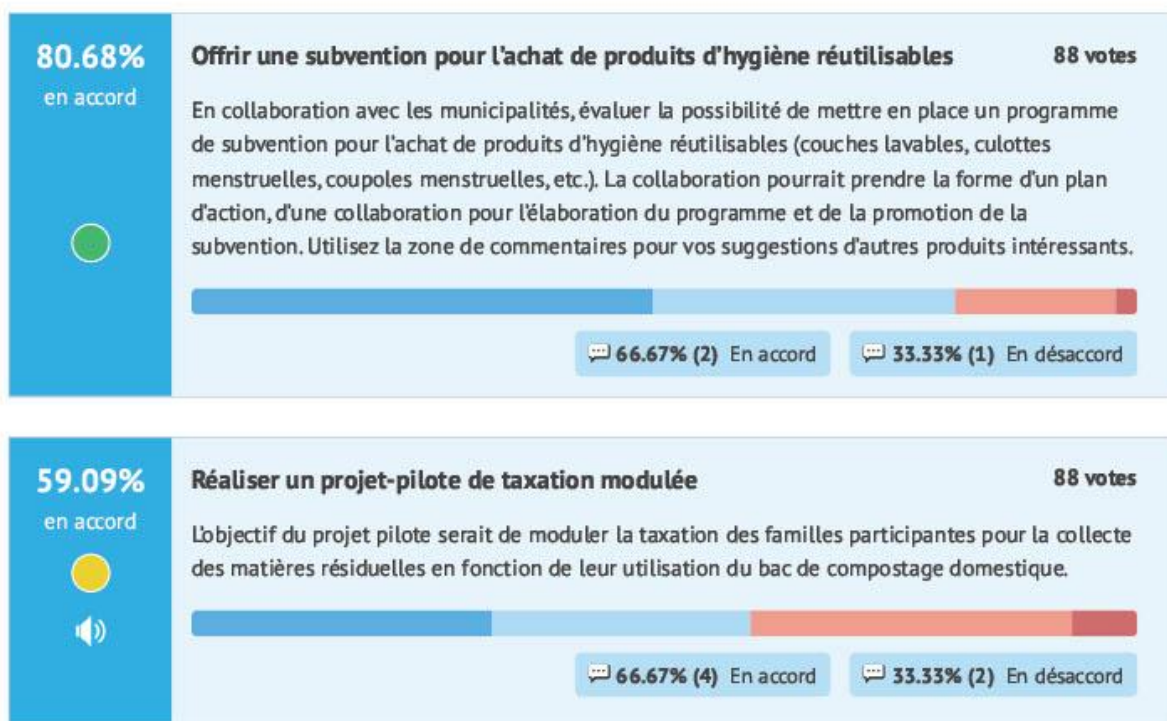
SECTION 1 - COMMUNIQUER LES BONNES PRATIQUES ET OUTILS

100.00% en accord	Créer une carte interactive des sites et points de dépôts des matières résiduelles Réaliser et diffuser une carte interactive des différents sites et points de dépôts des matières résiduelles (piles domestiques, batteries, ampoules fluocompactes, encombrants, résidus de construction, etc.)	82 votes
		
94.05% en accord	Informations sur le gaspillage alimentaire Poursuivre la distribution de l'aide-mémoire sur le gaspillage alimentaire dans les épiceries minganoises	84 votes
 		
91.67% en accord	Embaucher des étudiants en saison estivale En fonction des programmes de financement disponibles, embaucher des étudiants durant la saison estivale pour réaliser diverses activités de sensibilisation (brigade écoresponsable, kiosque d'information, etc.)	84 votes
 		

SECTION 2 - ACTIVITÉS POUR APPUYER LES 3RV

100.00% en accord  	Soutenir les efforts locaux de réemploi et de récupération 93 votes En collaboration avec les organismes locaux, soutenir les efforts de récupération alimentaire et de réemploi des encombrants et textiles.
98.89% en accord  	Informér, éduquer et sensibiliser les petites entreprises au compostage 90 votes Réaliser la tournée des ICI (Institutions, Commerces et Industries) pour informer, éduquer et sensibiliser au compostage 100% (2) En accord
97.78% en accord  	Informér, éduquer et sensibiliser les jeunes au compostage 90 votes Réaliser la tournée des écoles pour informer, éduquer et sensibiliser les jeunes au compostage suite à la distribution de composteurs dans les communautés à l'été 2025 100% (4) En accord
96.59% en accord  	Participer à des campagnes nationales de mobilisation et d'éducation 88 votes Voici quelques exemples de campagnes que la MRC pourrait mener au niveau local : Semaine québécoise de réduction des déchets, Semaine de l'environnement, Défi Sans auto solo, Réseau de la Communauté bleue d'Eau Secours! 100% (2) En accord





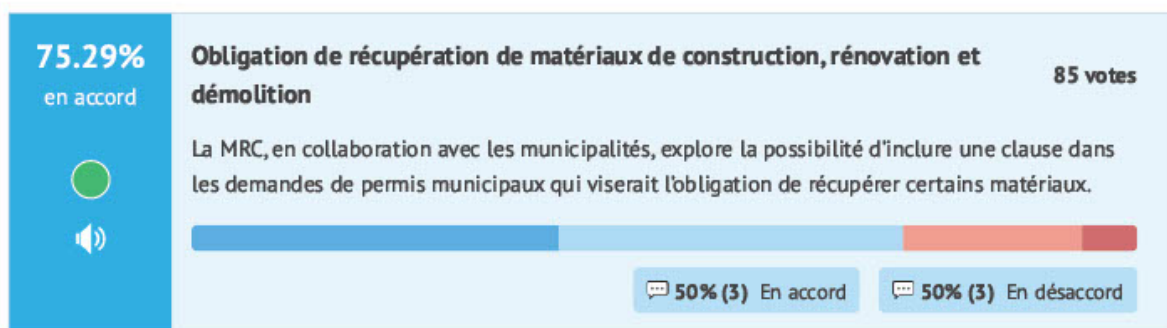
SECTION 3 - OPTIMISER LES PROGRAMMES EN PLACE

92.59% en accord  	Récupération des carcasses animales pendant la chasse 81 votes Optimiser l'offre de service de récupération de carcasses animales durant le temps de la chasse.   50% (1) En accord  50% (1) En désaccord
91.67% en accord 	Récupération des résidus marins pendant la pêche 84 votes Planter des points de dépôt pour la récupération de résidus marins durant la saison de la pêche, comme cela est fait durant la saison de chasse pour les carcasses animales.   50% (2) En accord  50% (2) En désaccord
91.46% en accord 	Organiser une journée de réflexion sur la gestion des matières résiduelle 82 votes À tous les deux ans, organiser une journée de réflexion sur la gestion des matières résiduelles avec les municipalités, les entreprises et les citoyens pour présenter l'état d'avancement du PGMR et discuter des enjeux ponctuels de la gestion des matières résiduelles.   100% (3) En accord
81.25% en accord  	Planter des équipements de collecte dans les secteurs plus éloignés 80 votes Planter des conteneurs de matières résiduelles dans certains chemins forestiers qui mènent aux secteurs de villégiature et pourvoiries. Utilisez la zone commentaire pour suggérer des endroits précis.   42.86% (3) En accord  57.14% (4) En désaccord



SECTION 4 - NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE





RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Section 1

COMMUNIQUER LES BONNES PRATIQUES ET OUTILS

Quels canaux utilisez-vous RÉGULIÈREMENT pour vous renseigner sur les initiatives locales? Cochez tout ce qui s'applique.

Question réponses multiples

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	68	21	47	0

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	68	0	0	12	23	12	15	6

% de support de la population participante par option proposée

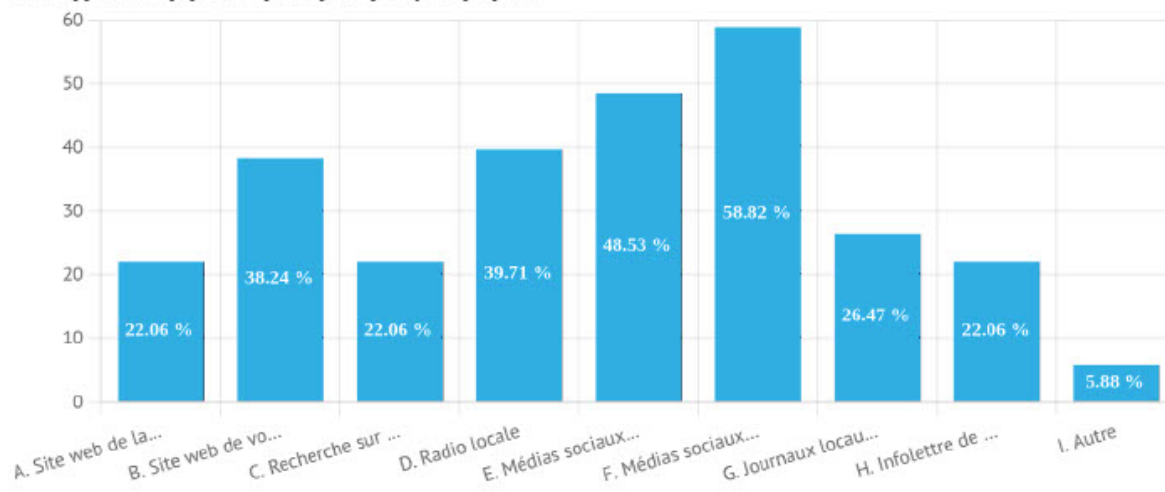
	Total	Homme	Femme	Autre
A. Site web de la MRC	22%	19%	23%	0%
B. Site web de votre municipalité	38%	38%	38%	0%
C. Recherche sur internet (Google, Safari, etc.)	22%	14%	26%	0%
D. Radio locale	40%	48%	36%	0%
E. Médias sociaux (Facebook) de la MRC	49%	33%	55%	0%
F. Médias sociaux (Facebook) de votre municipalité	59%	48%	64%	0%
G. Journaux locaux (Le Portageur, Le Nord-Côtier)	26%	33%	23%	0%
H. Infolettre de la MRC	22%	24%	21%	0%
I. Autre	6%	0%	9%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
A. Site web de...	22%	0%	0%	3%	7%	8%	8%	18%
B. Site web de...	38%	0%	0%	9%	10%	14%	21%	18%
C. Recherche s...	22%	0%	0%	3%	9%	11%	8%	6%
D. Radio locale	40%	0%	0%	3%	18%	16%	13%	18%
E. Médias soci...	49%	0%	0%	24%	24%	16%	8%	0%
F. Médias soci...	59%	0%	0%	30%	22%	16%	16%	18%
G. Journaux lo...	26%	0%	0%	15%	4%	8%	13%	12%
H. Infolettre d...	22%	0%	0%	9%	4%	5%	13%	12%
I. Autre	6%	0%	0%	3%	1%	5%	0%	0%

Communiquer les bonnes pratiques et outils

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des choix Autres

- Informations par la poste (1X)
- Radio de Radio-Canada (1X)

Créer une carte interactive des sites et points de dépôts des matières résiduelles

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	82	25	54	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	82	0	0	11	25	16	19	11

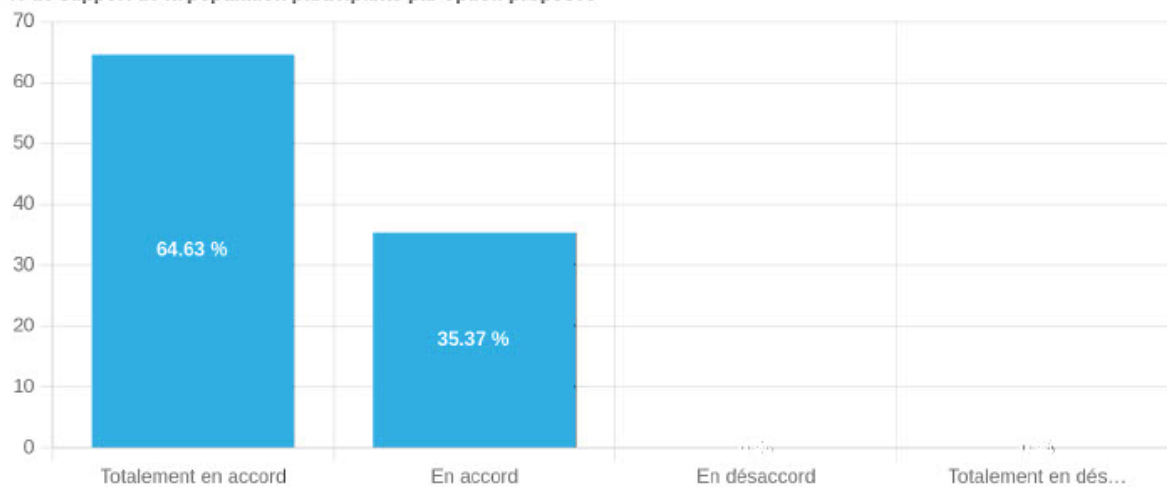
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	65%	68%	63%	67%
En accord	35%	32%	37%	33%
En désaccord	0%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	65%	0%	0%	55%	60%	44%	84%	82%
En accord	35%	0%	0%	45%	40%	56%	16%	18%
En désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Action qui n'est pas prioritaire. (1X)
- En complément, faire la promotion de la plateforme Ça va où? (1X) (1 j'aime)
- Une liste plastifiée pour chacune des municipalités, avec les lieux et les matières acceptées, serait plus accessible (1X) (1 j'aime)

Embaucher des étudiants en saison estivale

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	84	24	57	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	84	0	0	12	24	18	17	13

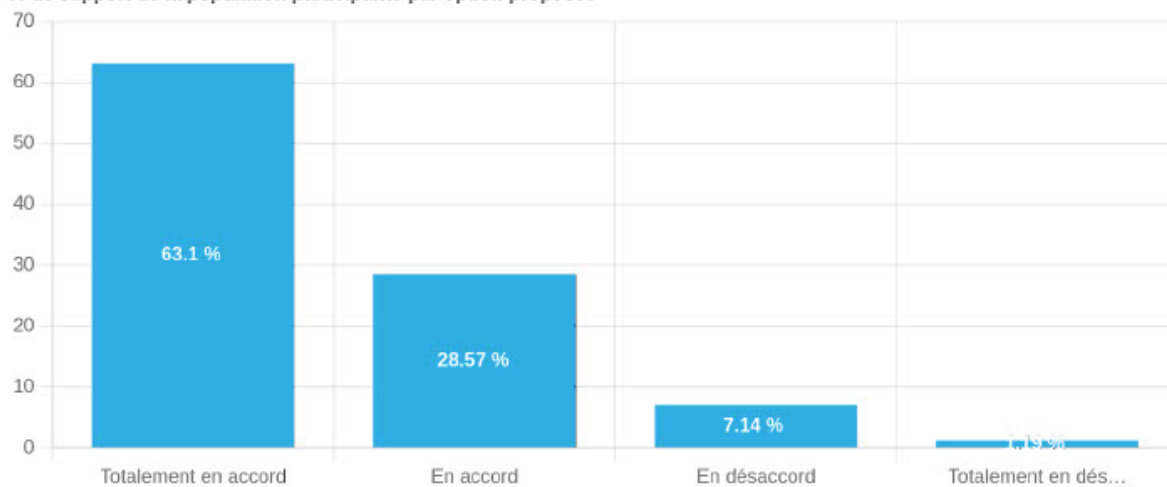
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	63%	58%	63%	100%
En accord	29%	29%	30%	0%
En désaccord	7%	13%	5%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	2%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	63%	0%	0%	50%	63%	44%	65%	100%
En accord	29%	0%	0%	25%	25%	50%	35%	0%
En désaccord	7%	0%	0%	17%	13%	6%	0%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Les brigades sont des emplois ingrats pour les étudiants et l'aspect intrusif peut rendre certaines personnes peu réceptive au message. (1X)
- Les kiosque d'information sont une bonne idée, surtout avec la distribution d'aide-mémoires. (1X)

Informations sur le gaspillage alimentaire

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	84	26	55	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	84	0	0	13	24	16	19	12

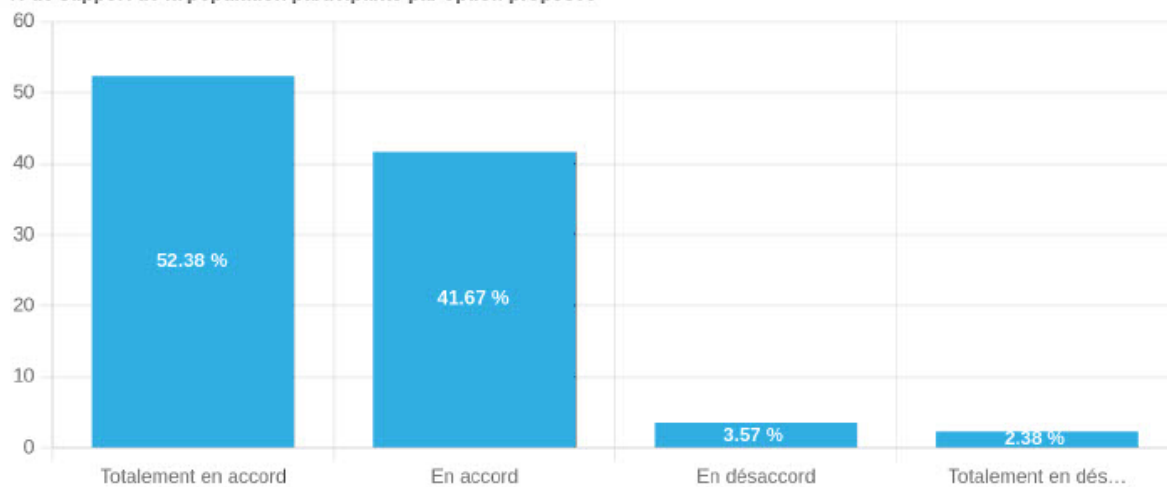
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	52%	42%	58%	33%
En accord	42%	54%	36%	33%
En désaccord	4%	4%	4%	0%
Totalement en désaccord	2%	0%	2%	33%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	52%	0%	0%	46%	42%	56%	58%	67%
En accord	42%	0%	0%	46%	46%	44%	37%	33%
En désaccord	4%	0%	0%	0%	13%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	8%	0%	0%	5%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Distribuer l'outil de gestion du frigo à tous les ménages sous format aimanté (1X)
- Revoir les canaux de distribution parce que je n'ai jamais vu cet aide-mémoire (1X)

Avez-vous des commentaires sur la manière dont la MRC devrait communiquer avec vous et des exemples d'autres outils intéressants à développer?

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	24	5	17	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	24	0	0	0	6	7	4	7

Résumé des réponses

- Satisfait des communications de la part de la MRC (5X)
- Utiliser la radio locale (2X)
- Aider les municipalités dans la gestion et la diffusion des outils et des informations. (1X)
- Bien communiquer à propos du recyclage avant d'introduire le compostage (1X)
- Bien trier à l'écocentre (1X)
- Des outils, aide-mémoires et ateliers pour sensibiliser les élèves (1X)
- Développer une bibliothèque de matériaux et d'outils pour des échanges entre les citoyens. (1X)
- Distribuer des aimants informatifs pour le réfrigérateur. (1X)
- Envoyer de l'information lors de l'achat d'une nouvelle maison (1X)
- Organiser des conférences informatives (1X)
- Soutenir et diffuser les initiatives qui visent à contrer le gaspillage alimentaire (1X)
- Utiliser les communications directes par courriel (1X)
- Utiliser les envois postaux et jumeler ces envois à ceux déjà prévus (compte de taxes) (1X)
- Utiliser les journaux locaux (1X)
- Utiliser les textos automatisé pour transmettre des informations importantes (1X)

Section 2

ACTIVITÉS POUR APPUYER LES 3RV

Réduire le plastique à usage unique

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	86	28	56	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	86	0	0	13	27	16	18	12

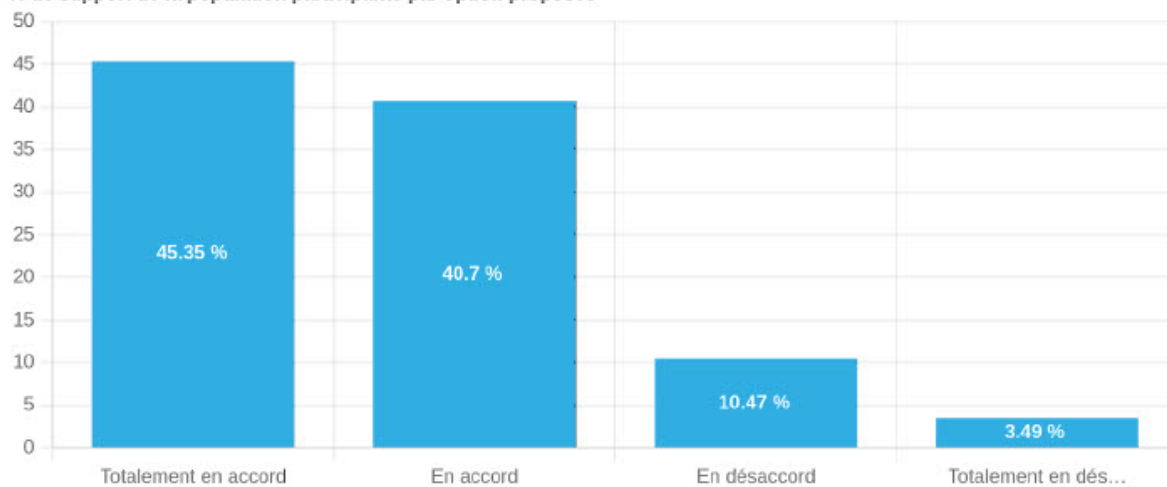
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	45%	50%	43%	50%
En accord	41%	32%	45%	50%
En désaccord	10%	14%	9%	0%
Totalement en désaccord	3%	4%	4%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	45%	0%	0%	38%	37%	31%	72%	50%
En accord	41%	0%	0%	38%	44%	56%	28%	33%
En désaccord	10%	0%	0%	15%	15%	6%	0%	17%
Totalement en désaccord	3%	0%	0%	8%	4%	6%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Une offre alternative est nécessaire (2X) (5 j'aime)
- Considérer des exceptions (1X)
- Favoriser la consigne lors des événements. (1X)

Offrir une subvention pour l'achat de produits d'hygiène réutilisables

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	88	28	57	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	88	0	0	13	26	18	18	13

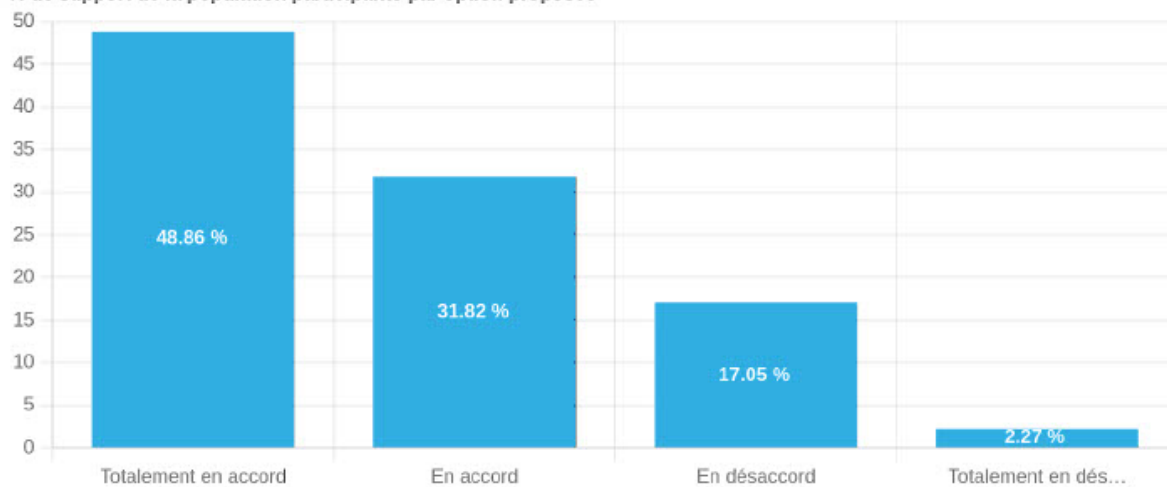
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	49%	39%	54%	33%
En accord	32%	29%	32%	67%
En désaccord	17%	25%	14%	0%
Totalement en désaccord	2%	7%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	49%	0%	0%	77%	54%	39%	28%	54%
En accord	32%	0%	0%	15%	23%	44%	39%	38%
En désaccord	17%	0%	0%	0%	19%	17%	33%	8%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	8%	4%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Obtenir les renseignements pour les subventions qui sont peut-être disponibles pour de tels programmes. (1X) (1 j'aime)
- Proposer des couches biodégradables plutôt que des couches lavables. (1X)

Créer un guide sur l'organisation d'événements plus écoresponsables pour les ICI (Institutions, Commerces et Industries)

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	90	28	59	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	90	0	0	14	27	18	18	13

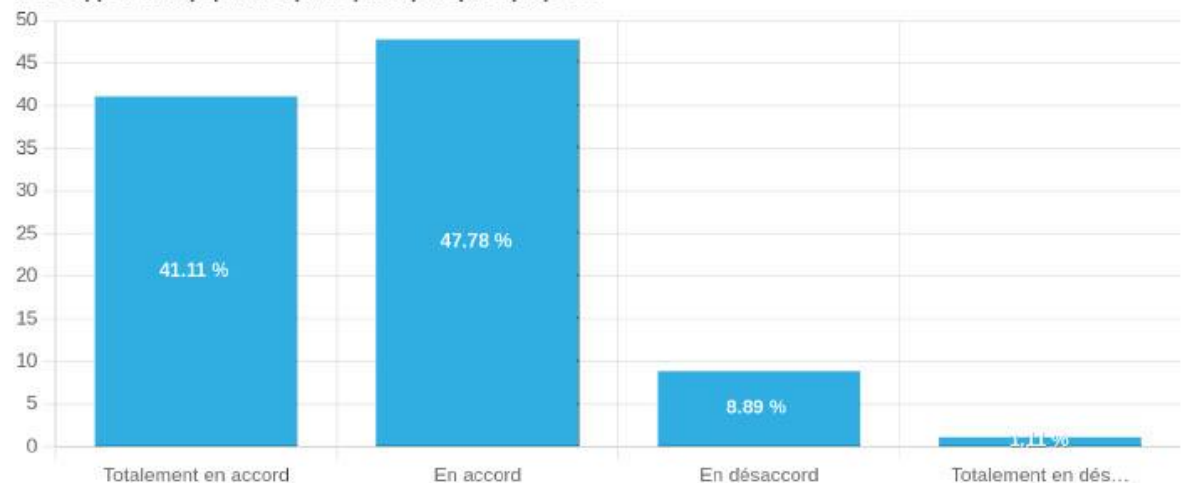
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	41%	50%	37%	33%
En accord	48%	36%	53%	67%
En désaccord	9%	11%	8%	0%
Totalement en désaccord	1%	4%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	41%	0%	0%	29%	37%	39%	56%	50%
En accord	48%	0%	0%	57%	48%	44%	44%	50%
En désaccord	9%	0%	0%	14%	15%	11%	0%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	0%	0%	6%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Adapter des guides existants (1X)

Offrir un accompagnement pour des événements écoresponsables

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	90	28	59	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	90	0	0	13	27	18	18	14

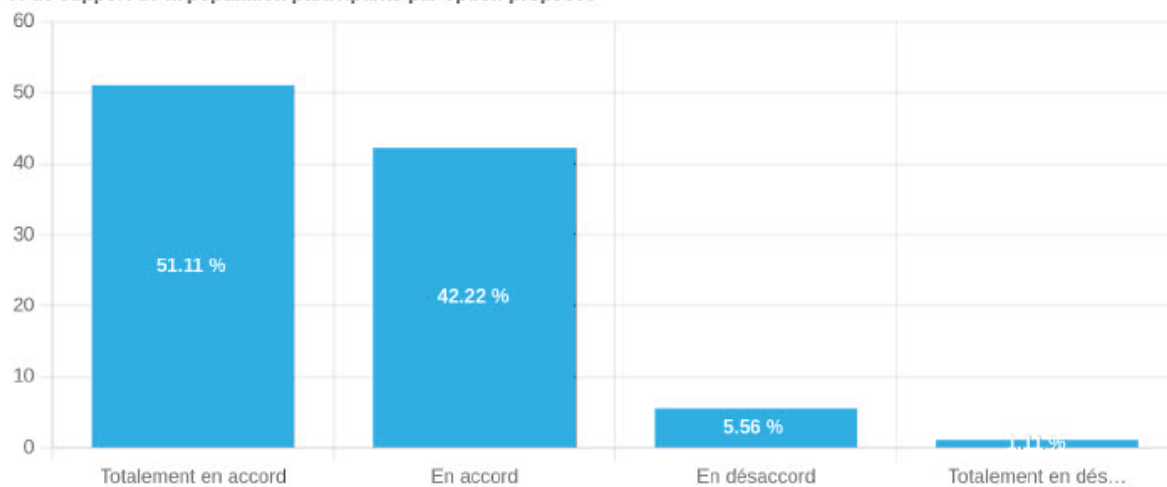
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	51%	54%	49%	67%
En accord	42%	39%	44%	33%
En désaccord	6%	4%	7%	0%
Totalement en désaccord	1%	4%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	51%	0%	0%	54%	44%	44%	50%	71%
En accord	42%	0%	0%	38%	48%	39%	50%	29%
En désaccord	6%	0%	0%	8%	7%	11%	0%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	0%	0%	6%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Surtout pour les gens des villages, qui ont besoin d'encadrement (1X)

Soutenir les efforts locaux de réemploi et de récupération

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	93	28	62	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	93	0	0	15	27	18	19	14

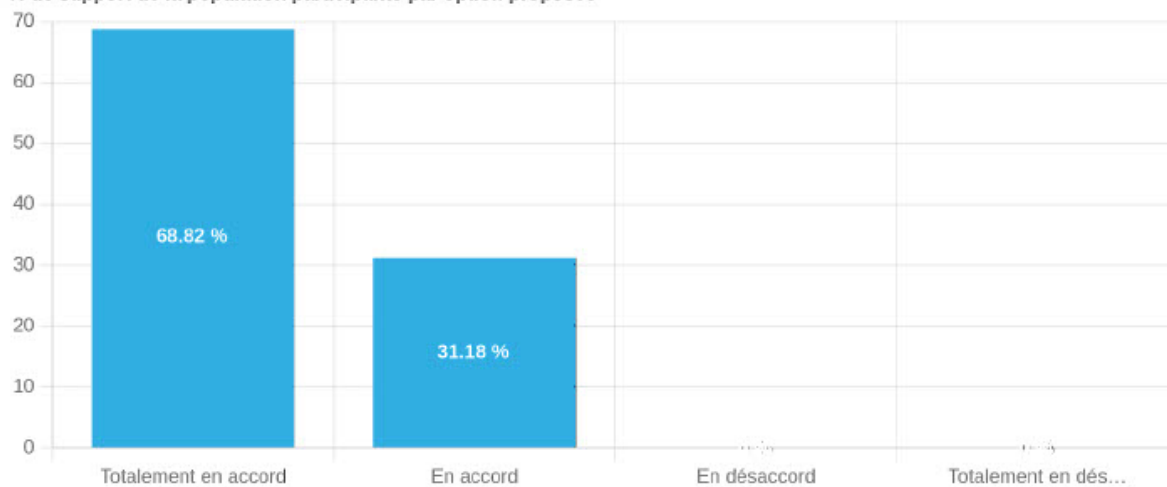
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	69%	71%	66%	100%
En accord	31%	29%	34%	0%
En désaccord	0%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	69%	0%	0%	67%	70%	61%	68%	79%
En accord	31%	0%	0%	33%	30%	39%	32%	21%
En désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Participer à des campagnes nationales de mobilisation et d'éducation

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	88	26	59	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	88	0	0	15	27	16	18	12

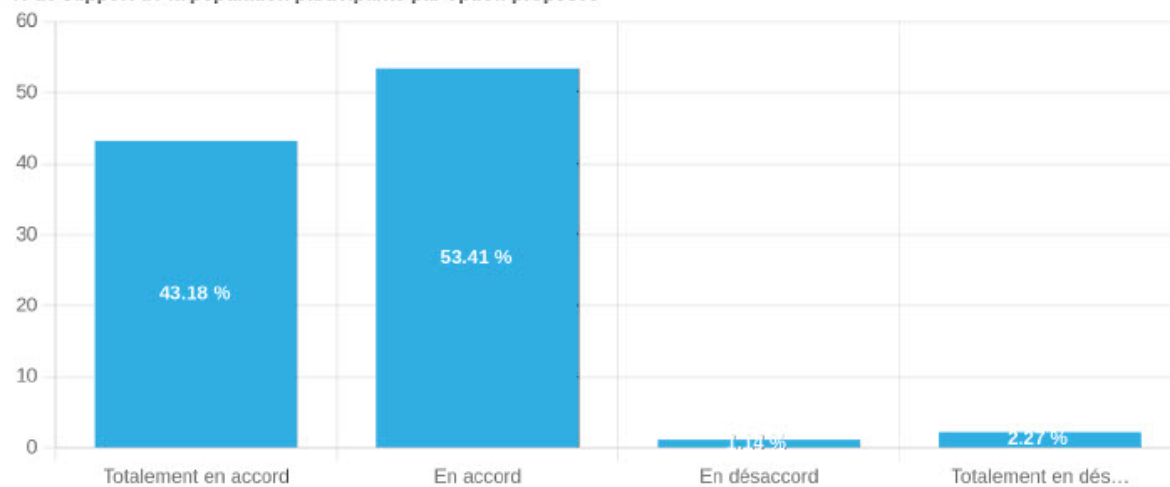
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	43%	35%	46%	67%
En accord	53%	58%	53%	33%
En désaccord	1%	4%	0%	0%
Totalement en désaccord	2%	4%	2%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	43%	0%	0%	47%	37%	44%	39%	58%
En accord	53%	0%	0%	47%	63%	44%	61%	42%
En désaccord	1%	0%	0%	7%	0%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	0%	0%	13%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- En fonction des ressources disponibles (1X)
- Promouvoir le Défi Saint-Laurent auprès des entreprises en Minganie (1X)

Des composteurs vont être distribués à l'ensemble des ménages de la Minganie dès le mois de mai 2025. Seriez-vous intéressé.e à participer aux rencontres d'information sur le compostage qui seront organisées par la MRC?
Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	87	27	57	3

Participation par tranche d'âge

	Total	<= 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	>= 66 ans
Participants	87	0	0	15	25	15	19	13

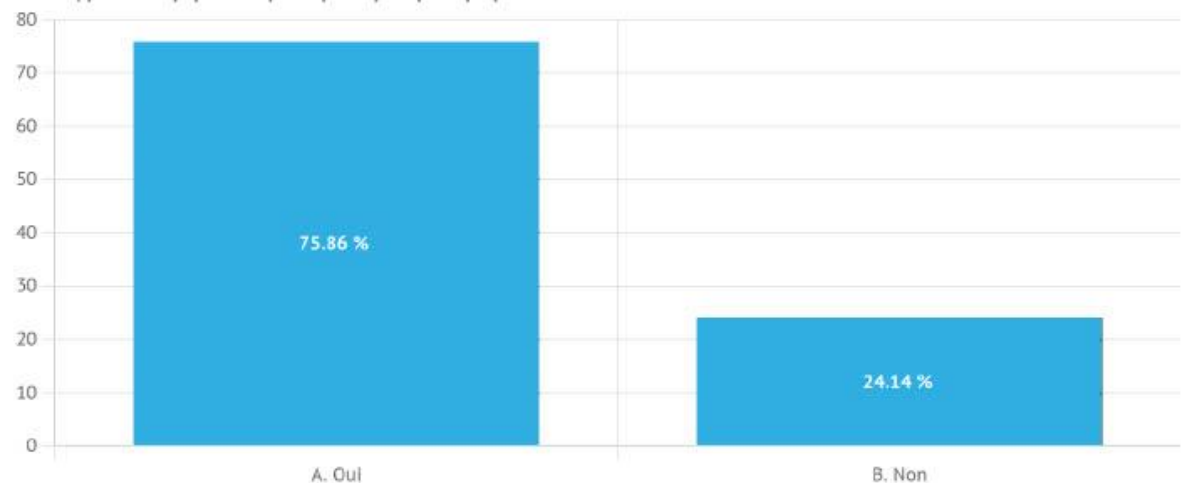
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
A. Oui	76%	70%	79%	67%
B. Non	24%	30%	21%	33%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	<= 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	>= 66 ans
A. Oui	76%	0%	0%	73%	60%	87%	79%	92%
B. Non	24%	0%	0%	27%	40%	13%	21%	8%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Considérer les gens qui font déjà leur propre composte (1X)
- Offrir plusieurs plages horaires (1X)

Informer, éduquer et sensibiliser les jeunes au compostage

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	90	28	60	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	90	0	0	15	26	17	19	13

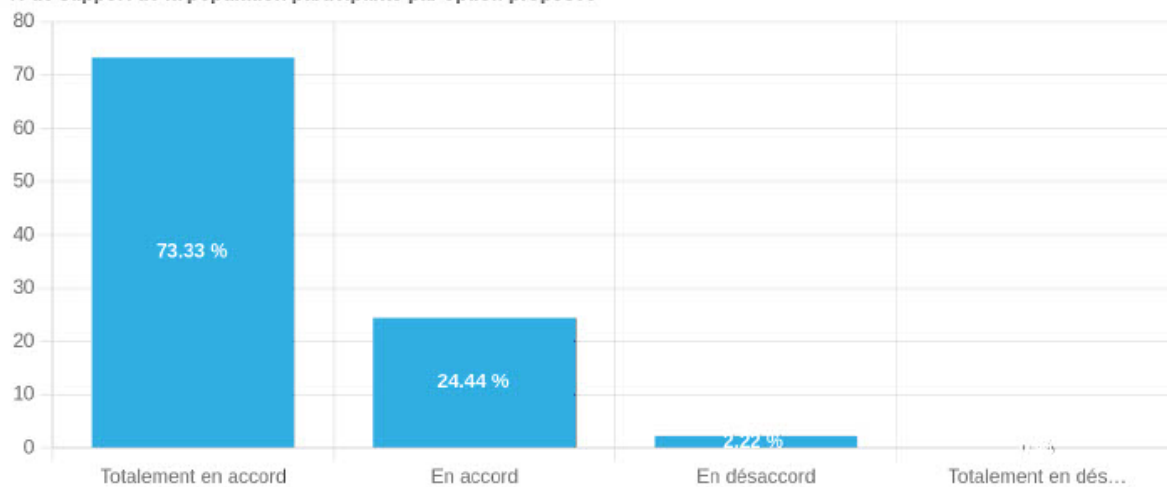
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	73%	64%	77%	100%
En accord	24%	29%	23%	0%
En désaccord	2%	7%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	73%	0%	0%	80%	73%	59%	68%	92%
En accord	24%	0%	0%	20%	23%	35%	32%	8%
En désaccord	2%	0%	0%	0%	4%	6%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Inclure toute la communauté (3X) (4 j'aime)
- Développer des aide-mémoires accessibles à tous (1X)
- Se concerter avec les organisations et OBNL (1X) (2 j'aime)

Informer, éduquer et sensibiliser les petites entreprises au compostage

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	90	28	59	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	90	0	0	15	27	17	18	13

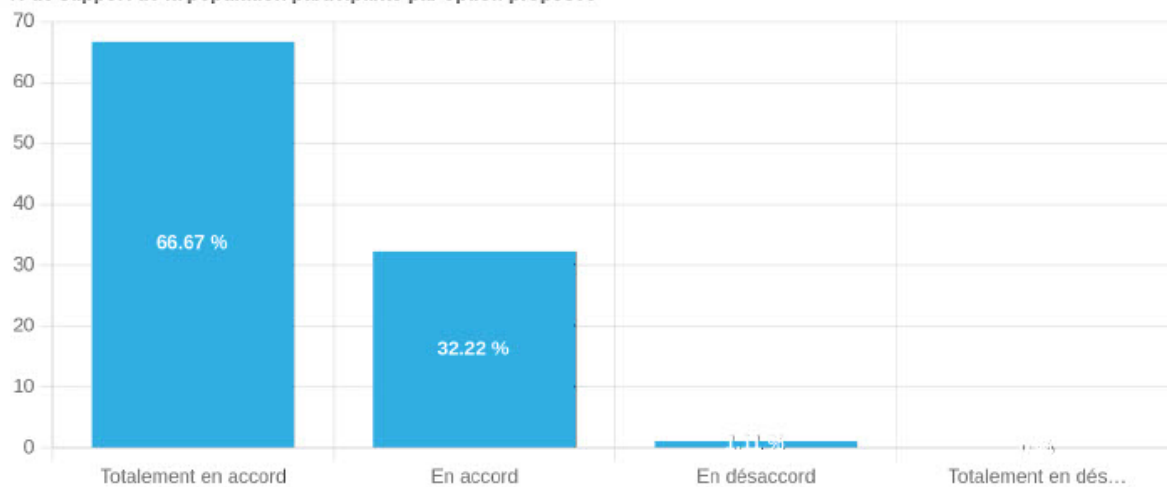
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	67%	61%	68%	100%
En accord	32%	39%	31%	0%
En désaccord	1%	0%	2%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	67%	0%	0%	60%	56%	59%	72%	100%
En accord	32%	0%	0%	40%	41%	41%	28%	0%
En désaccord	1%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Une personne doit être dédiée pour gérer le bac, le vider et le nettoyer sinon ce n'est pas efficace (1X)

La MRC a déjà distribué 11 composteurs communautaires chez des organisations locales et souhaite accroître ce réseau pour les ICI (Institutions, Commerces et Industries). Indiquez dans l'espace ci-dessous si vous aimeriez que la MRC vous contacte pour explorer cette possibilité.

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	25	7	16	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	25	0	0	1	4	6	4	10

Résumé des réponses

- Je fais déjà mon composte (5X)
- Éduquer à la bonne utilisation du composteur (2X)
- Aguanish (1X)
- Coopérative de Rivière-Saint-Jean (1X)
- Déjà disponible au CAM (1X)
- Je l'ai essayé sans succès (1X)
- Je ne produis pas suffisamment de composte (1X)
- Les fleurs et le potager à L'Île-Michon (1X)
- Mesurer les impacts négatifs (odeurs, vermine) (1X)
- Une gestion complète et régulière par une organisation est nécessaire (1X)
- Vérifier que ceux qui sont en place sont utilisés (1X)

Réaliser un projet-pilote de taxation modulée

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	88	27	58	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	88	0	0	15	26	16	18	13

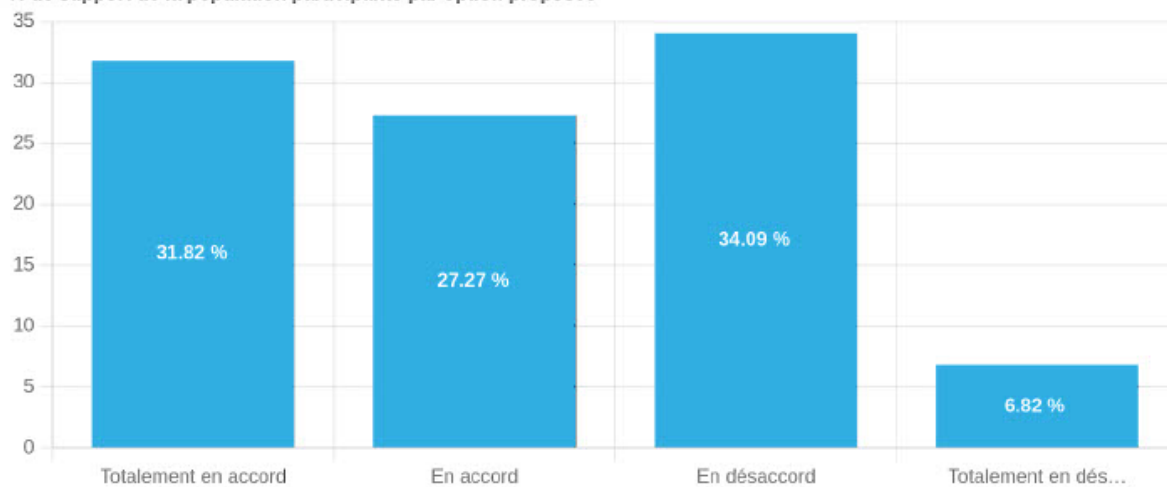
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	32%	33%	31%	33%
En accord	27%	30%	26%	33%
En désaccord	34%	22%	40%	33%
Totalement en désaccord	7%	15%	3%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	32%	0%	0%	40%	42%	19%	28%	23%
En accord	27%	0%	0%	20%	12%	38%	39%	38%
En désaccord	34%	0%	0%	33%	35%	31%	33%	38%
Totalement en désaccord	7%	0%	0%	7%	12%	13%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Le concept manque de clarté (2X) (1 j'aime)
- Ce genre d'invitation peut responsabiliser les citoyens (1X)
- Considérer le faible revenu de plusieurs familles en Minganie (1X)
- Élargir à l'utilisation des trois bacs (1X) (2 j'aime)
- Ne pas pénaliser ceux qui compostent eux-même à la maison (1X) (1 j'aime)

Dépôts pour résidus verts

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	85	27	56	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	85	0	0	15	25	16	17	12

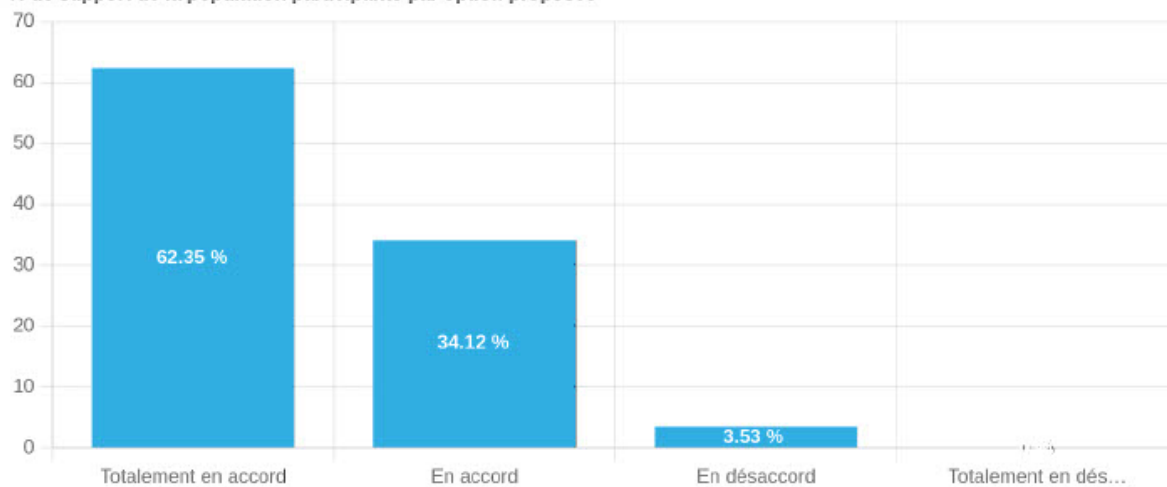
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	62%	70%	61%	0%
En accord	34%	19%	39%	100%
En désaccord	4%	11%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	62%	0%	0%	60%	60%	50%	82%	58%
En accord	34%	0%	0%	40%	36%	44%	18%	33%
En désaccord	4%	0%	0%	0%	4%	6%	0%	8%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Près du centre de dépôt de récupération (2X) (2 j'aime)
- Éviterait d'avoir des espèces végétales non indigènes et invasives un peu partout (1X)
- Éviterait les dépotoirs clandestins (1X)
- Éviterait les dépôts de matière un peu partout le long des chemins (1X)

Avez-vous des commentaires ou d'autres idées sur la manière dont la MRC devrait privilégier les 3RV sur le territoire?

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	21	9	9	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	21	0	0	3	5	7	1	5

Résumé des réponses

- Développer les occasion de réemploi (palettes de bois à donner, réutiliser le bois déposer à l'écocentre, etc.) (3X)
- Plus de sensibilisation (2X)
- Créer un dépôt de résidus vert (1X)
- Créer un écocentre (1X)
- Développer la collecte des déchets au poids (réf: Ville de Kirkland) (1X)
- Éviter de punir financièrement ceux qui font des choix différents (1X)
- Éviter que le "recyclage" et les vidanges se rendent au même endroit comme on voit à certains endroits (1X)
- Favoriser la réduction des déchets de l'épicerie en suggérant des options comme l'application FoodHero (1X)
- Favoriser la valorisation des résidus du secteur de la pêche (1X)
- Hydro-Québec devrait rendre accessible le bois de clamage à la population ou à Parc Canada (pas seulement aux Innus) (1X)
- Implanter une collecte du composte (1X)
- Prioriser les actions concrètes (compostage, réutilisation, recyclage, subventions pour les ICI) (1X)
- Récupérer les tissus qui sont trop abîmés pour la friperie (1X)
- Recycler le verre dans les bacs à recyclage de la maison (1X)
- Redistribuer le composte (1X)
- Réfléchir à des projets collectifs où la communauté peut être mise à profit selon les forces et intérêts de chacun et chacune (1X)

Section 3

OPTIMISER LES PROGRAMMES EN PLACE

Implanter des équipements de collecte dans les secteurs plus éloignés

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	80	26	54	0

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	80	0	0	13	26	17	18	6

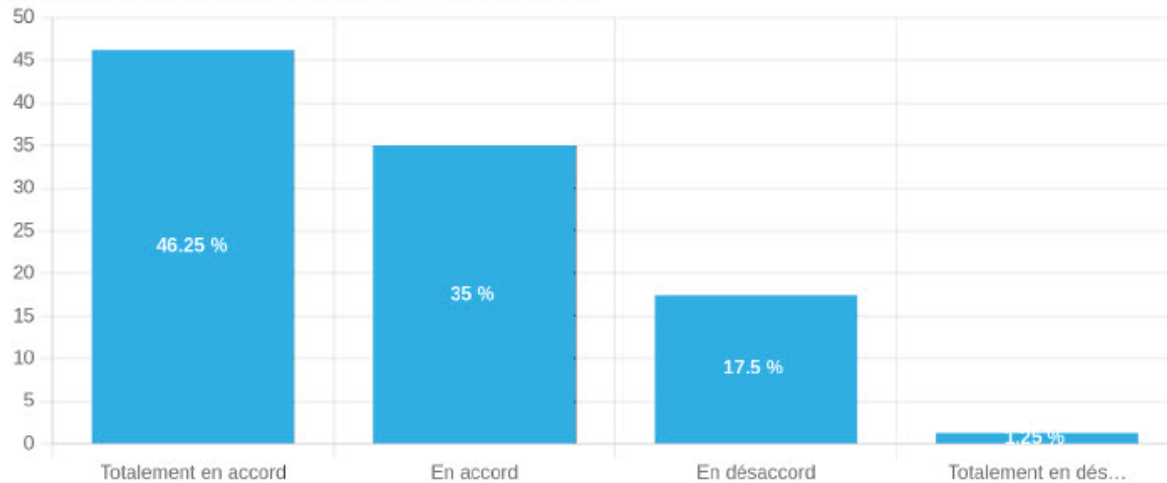
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	46%	50%	44%	0%
En accord	35%	31%	37%	0%
En désaccord	18%	15%	19%	0%
Totalement en désaccord	1%	4%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	46%	0%	0%	62%	54%	18%	44%	67%
En accord	35%	0%	0%	23%	23%	47%	50%	33%
En désaccord	18%	0%	0%	15%	23%	29%	6%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	0%	0%	6%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- D'autres lieux mettent des poubelles à la disposition des visiteurs et celles-ci débordent, avec un impact sur les milieux naturels. (2X) (1 j'aime)
- Difficile de responsabiliser les gens et de bien gérer ces installations. (2X)
- Il y a déjà une habitude de rapporter les déchets à la maison qui devrait se poursuivre et être encouragée. (2X) (1 j'aime)
- Ces installations attireraient les ours (1X)
- Lieu: Aux ruisseaux rouges (1X)
- Lieu: chemins d'accès vers les chalets ex. Grande Pointe et secteur de St-Charles (1X) (1 j'aime)

Mesures réglementaires en lien avec la contamination des bacs bleus

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	86	26	57	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	86	0	0	15	27	16	19	9

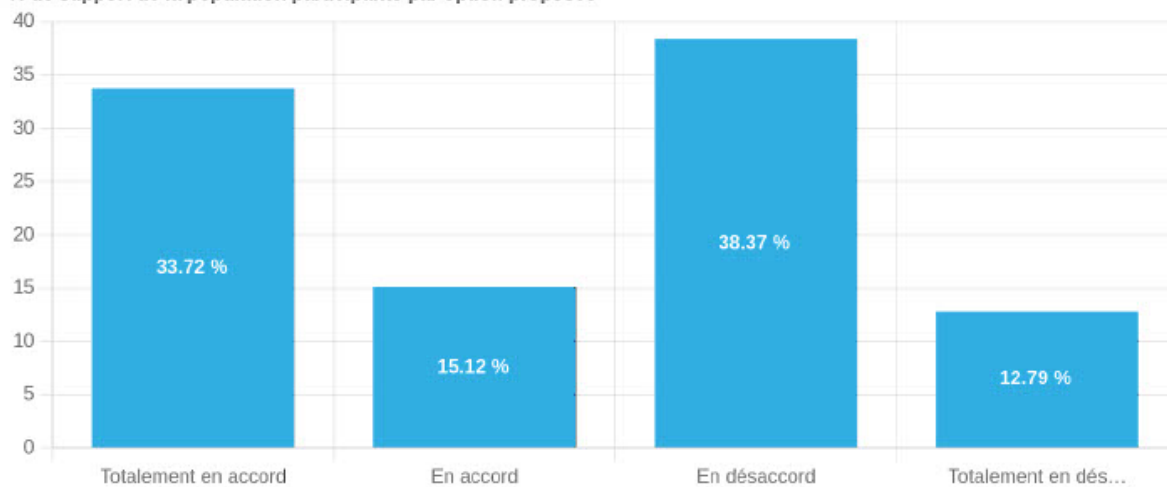
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	34%	38%	30%	67%
En accord	15%	12%	16%	33%
En désaccord	38%	27%	46%	0%
Totalement en désaccord	13%	23%	9%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	34%	0%	0%	33%	37%	13%	32%	67%
En accord	15%	0%	0%	0%	11%	25%	21%	22%
En désaccord	38%	0%	0%	53%	41%	25%	47%	11%
Totalement en désaccord	13%	0%	0%	13%	11%	38%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Favoriser la sensibilisation et l'éducation (5X) (1 j'aime)
- Pourrait inciter des gens à ne plus recycler (2X)
- Donner une réprimande après trois rappels directement sur la poubelle (1X)

Une des mesures envisagées pour diminuer les coûts associés à la collecte des ordures est la possibilité de réduire la fréquence des collectes. Seriez-vous inquiet face à une telle mesure? Cochez tout ce qui s'applique.

Question réponses multiples

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	83	26	55	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	83	0	0	15	27	15	17	9

% de support de la population participante par option proposée

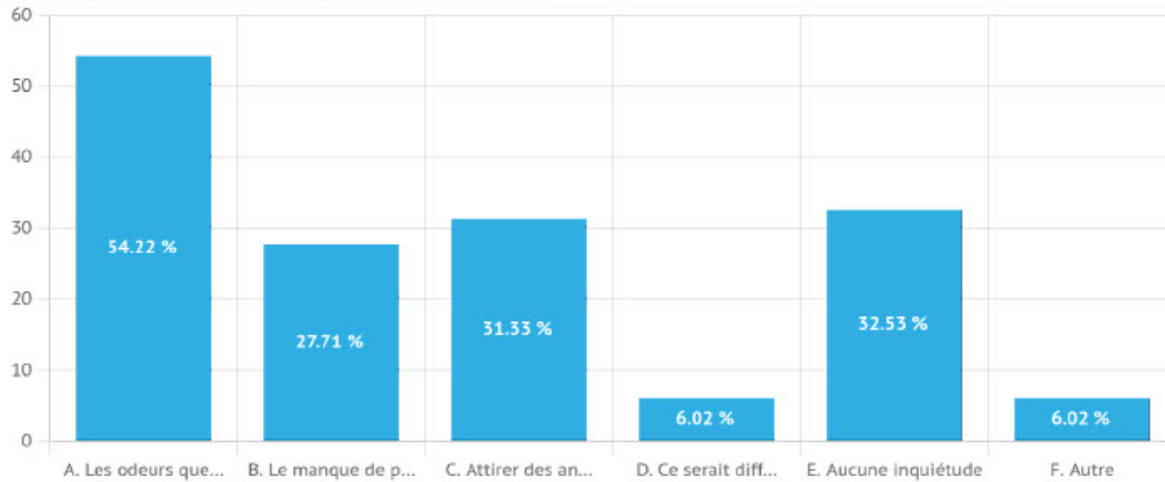
	Total	Homme	Femme	Autre
A. Les odeurs que l'accumulation d'ordures pourraient générer	54%	42%	62%	0%
B. Le manque de place pour les ordures	28%	23%	31%	0%
C. Attirer des animaux indésirables dans mon environnement	31%	23%	36%	0%
D. Ce serait difficile : nous sommes une famille nombreuse	6%	4%	7%	0%
E. Aucune inquiétude	33%	38%	29%	50%
F. Autre	6%	4%	5%	50%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
A. Les odeurs ...	54%	0%	0%	32%	37%	44%	25%	30%
B. Le manque ...	28%	0%	0%	29%	20%	4%	17%	10%
C. Attirer des a...	31%	0%	0%	23%	15%	28%	17%	20%
D. Ce serait dif...	6%	0%	0%	10%	2%	4%	0%	0%
E. Aucune inq...	33%	0%	0%	6%	22%	16%	38%	30%
F. Autre	6%	0%	0%	0%	5%	4%	4%	10%

Optimiser les programmes en place

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Ce serait possible avec l'ajout d'une collecte de composte (bacs bruns) (3X)
- C'est insalubre. (1X)
- En hiver, mon bac n'est pas toujours ramassé. Si la collecte est espacée, le bac devrait être ramassé à chaque fois. (1X)

Résumé des choix Autres

- Aux 2 semaines (1X)
- Inquiet que les bacs de récupération débordent. (1X)
- Maximum aux 3 semaines (1X)
- Plus difficile les mois d'été avec les odeurs, mais pas de problèmes en hiver (1X)

Récupération des carcasses animales pendant la chasse

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	81	25	53	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	81	0	0	14	27	13	17	10

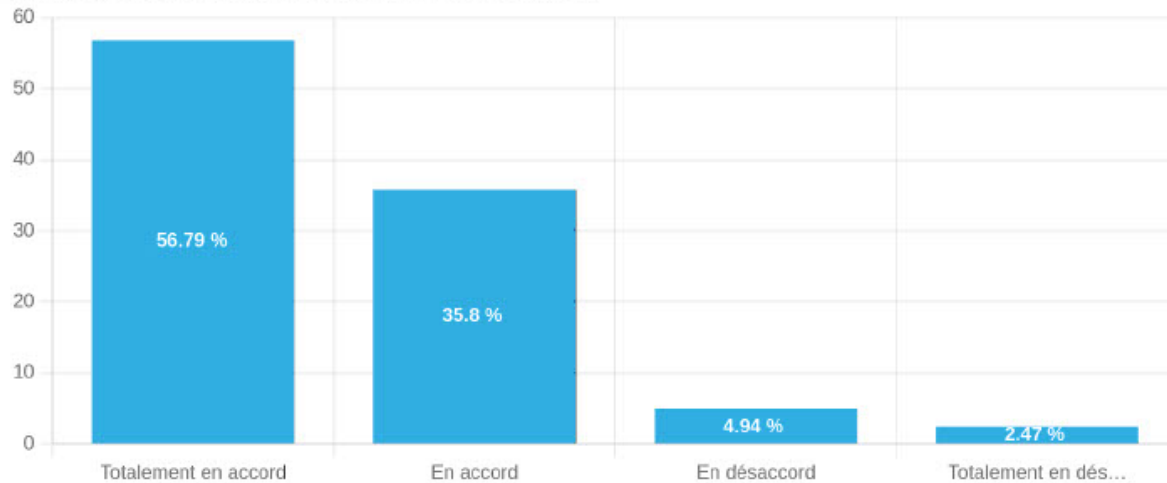
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	57%	44%	64%	33%
En accord	36%	44%	30%	67%
En désaccord	5%	8%	4%	0%
Totalement en désaccord	2%	4%	2%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	57%	0%	0%	50%	67%	46%	53%	60%
En accord	36%	0%	0%	43%	26%	31%	47%	40%
En désaccord	5%	0%	0%	0%	4%	23%	0%	0%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	7%	4%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Laisser la nature faire son oeuvre si les chasseurs font la dissection dans un lieu approprié en nature. (1X)
- Un composteur industriel éviterait l'enfouissement des carcasses. (1X)

Récupération des résidus marins pendant la pêche

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	84	27	54	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	84	0	0	14	27	14	18	11

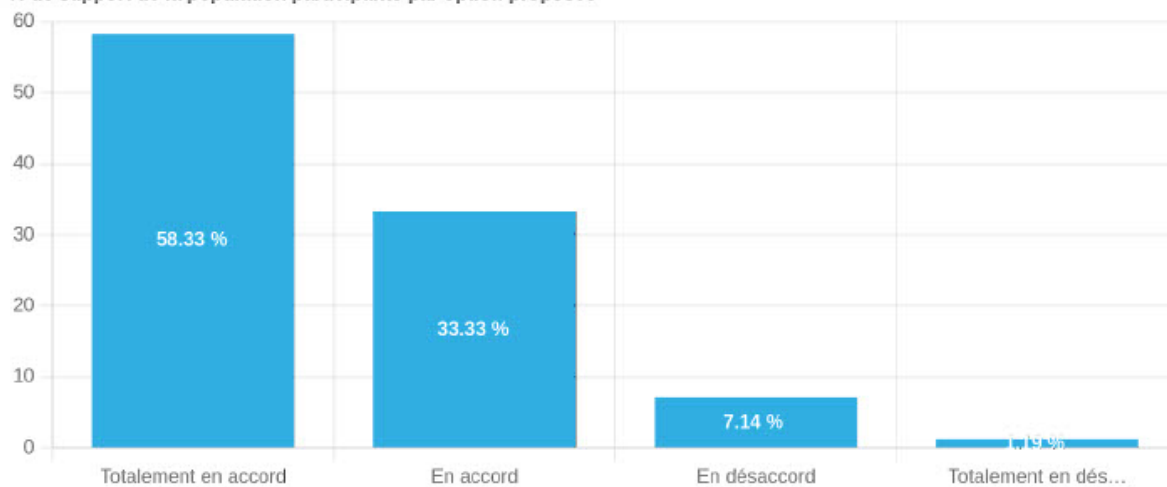
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	58%	48%	65%	33%
En accord	33%	41%	30%	33%
En désaccord	7%	7%	6%	33%
Totalement en désaccord	1%	4%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	58%	0%	0%	43%	67%	57%	56%	64%
En accord	33%	0%	0%	50%	22%	29%	44%	27%
En désaccord	7%	0%	0%	0%	11%	14%	0%	9%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	7%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Éviterait de retrouver des amas de carcasses un peu partout sur le territoire ou des carcasses dans nos poubelles (2X)
- La densité ne justifie pas la récupération. (1X)

Organiser une journée de réflexion sur la gestion des matières résiduelle

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	82	27	53	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	82	0	0	14	27	13	18	10

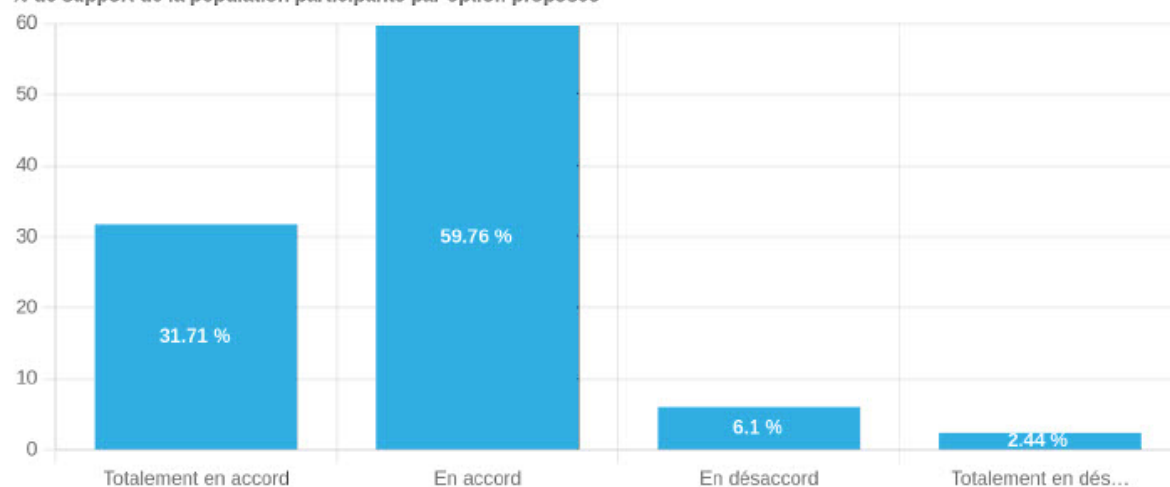
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	32%	22%	36%	50%
En accord	60%	63%	58%	50%
En désaccord	6%	11%	4%	0%
Totalement en désaccord	2%	4%	2%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	32%	0%	0%	36%	30%	0%	33%	70%
En accord	60%	0%	0%	43%	59%	92%	67%	30%
En désaccord	6%	0%	0%	7%	11%	8%	0%	0%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	14%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

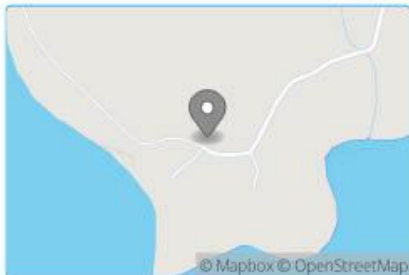


Résumé des commentaires

- Organiser des activités variées plus souvent (activités spéciales sur des enjeux ponctuels) (1X)
- Primordial d'être à l'écoute des citoyens (1X)

En collaboration avec les municipalités locales de la Minganie, la MRC souhaite faciliter l'accès aux équipements (bacs à ordures et bacs de matières recyclables) dans les lieux publics stratégiques. Avez-vous des endroits à suggérer?

Lieu public intéressant pour un bac à ordures et matières recyclables



Accès au sentier ruisseau rouge

👍 1

[Voir sur Google Maps](#)



Recyclage

👍 1

[Voir sur Google Maps](#)



lieu disponible en face de la municipalité.

👍 1

[Voir sur Google Maps](#)



Rampe de mise à l'eau

👍 1

[Voir sur Google Maps](#)



Centre d'achat

👍 1

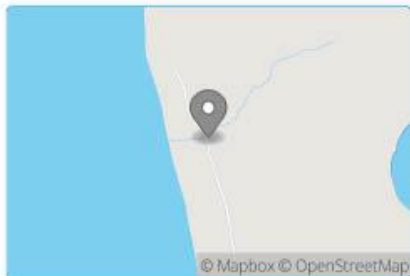
[Voir sur Google Maps](#) 🔗



kiosque touristique et camping Baie-Johan Beetz

👍 1

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Ruisseau rouge

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Les gens vide les déchets de voitures à cette endroit

👍 0

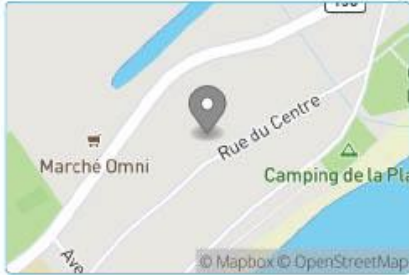
[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Rien

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Dans tous les Municipalités de la MRC

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Ici

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Nous avons un chalet dans cet endroit (petite rivière)

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Plus proche pour les touristes que le centre des loisirs

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Assurer un tri efficace dans le secteur de la plage

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 🔗



Tous les écoles

👍 0

[Voir sur Google Maps](#)



Municipalité Riviere saint jean

👍 0

[Voir sur Google Maps](#)



Salle communautaire Riviere saint jean

👍 0

[Voir sur Google Maps](#)



Coop de Riviere saint jean

👍 0

[Voir sur Google Maps](#)

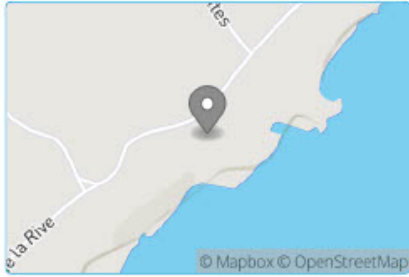


Place communautaire Magpie

👍 0

[Voir sur Google Maps](#)

Optimiser les programmes en place



Patinoire gazebo espace publique Magpie

👍 0

[Voir sur Google Maps](#) 

Section 4

**NOUVEAUX DÉBOUCHÉS POUR LES MATIÈRES
RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE**

Favoriser l'économie circulaire

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	84	26	55	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	84	0	0	14	27	13	18	12

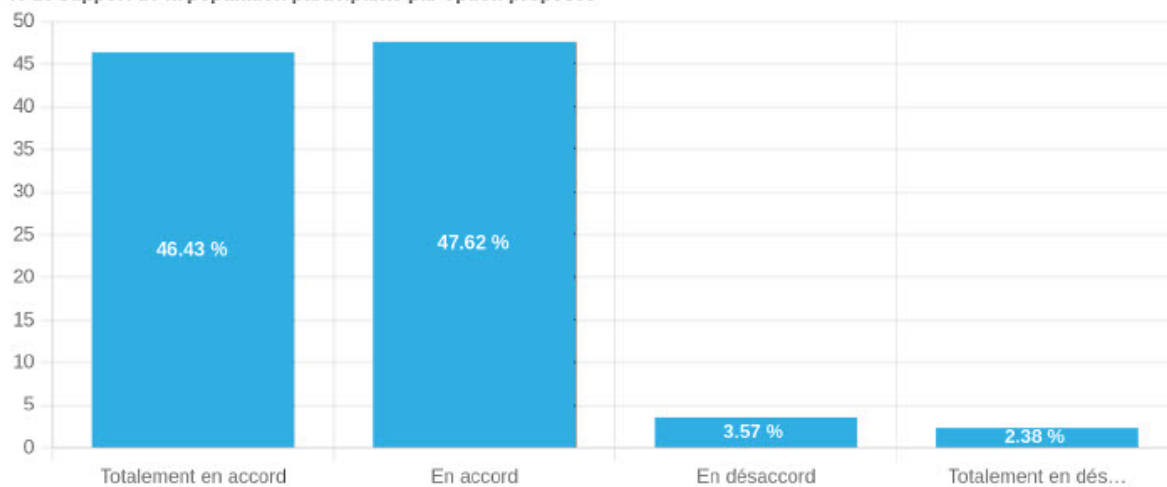
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	46%	58%	40%	67%
En accord	48%	35%	55%	33%
En désaccord	4%	4%	4%	0%
Totalement en désaccord	2%	4%	2%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	46%	0%	0%	50%	48%	46%	33%	58%
En accord	48%	0%	0%	50%	37%	54%	67%	33%
En désaccord	4%	0%	0%	0%	7%	0%	0%	8%
Totalement en désaccord	2%	0%	0%	0%	7%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Valorisation des résidus organiques de la pêche

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	85	26	56	3

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	85	0	0	13	27	14	18	13

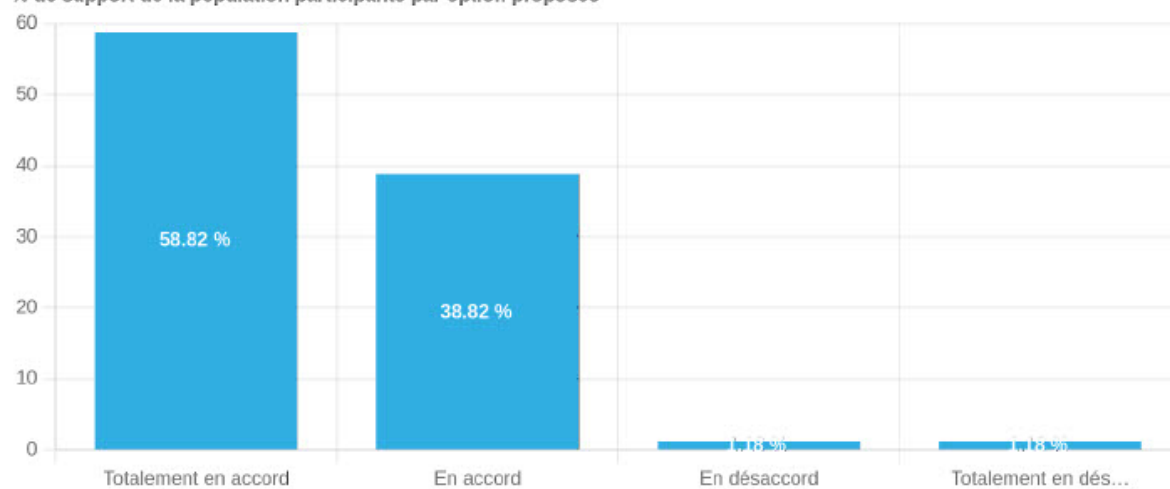
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	59%	62%	57%	67%
En accord	39%	35%	41%	33%
En désaccord	1%	0%	2%	0%
Totalement en désaccord	1%	4%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	59%	0%	0%	62%	56%	43%	61%	77%
En accord	39%	0%	0%	38%	41%	50%	39%	23%
En désaccord	1%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	0%
Totalement en désaccord	1%	0%	0%	0%	4%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Générer des engrais de qualité localement (2X) (1 j'aime)

Transformer les résidus de bois pour chauffer un lieu muni d'une fournaise

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	78	26	51	1

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	78	0	0	14	26	13	17	8

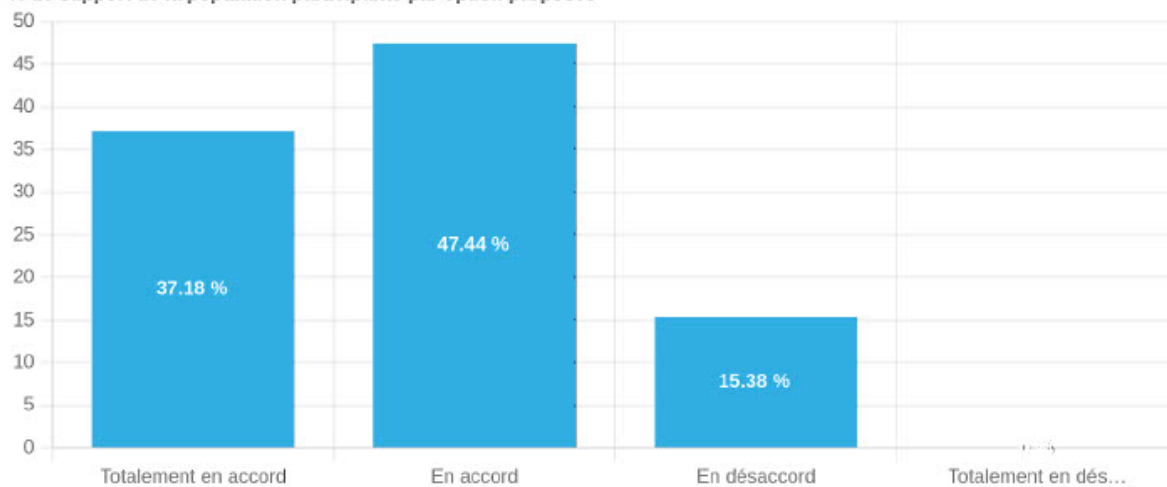
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	37%	46%	33%	0%
En accord	47%	38%	51%	100%
En désaccord	15%	15%	16%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	37%	0%	0%	50%	42%	23%	29%	38%
En accord	47%	0%	0%	29%	38%	62%	59%	63%
En désaccord	15%	0%	0%	21%	19%	15%	12%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Aider des petites entreprises à économiser sur le chauffage (1X)

Obligation de récupération de matériaux de construction, rénovation et démolition

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	85	27	56	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	85	0	0	14	27	14	18	12

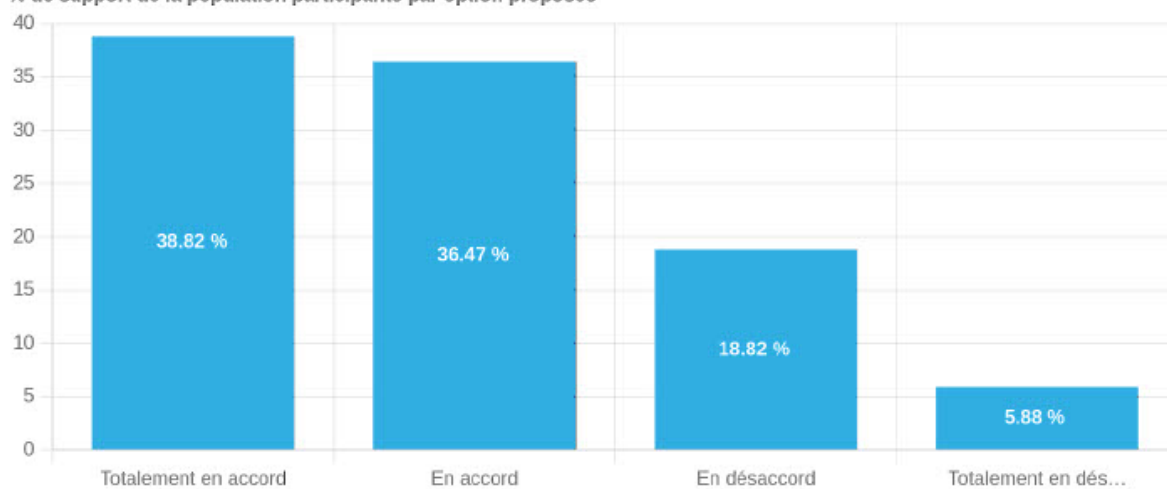
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	39%	44%	36%	50%
En accord	36%	26%	41%	50%
En désaccord	19%	19%	20%	0%
Totalement en désaccord	6%	11%	4%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	39%	0%	0%	29%	41%	29%	50%	42%
En accord	36%	0%	0%	21%	33%	36%	39%	58%
En désaccord	19%	0%	0%	29%	26%	21%	11%	0%
Totalement en désaccord	6%	0%	0%	21%	0%	14%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des commentaires

- Entreposage dans un lieu pour faciliter l'accès et la réutilisation (matériauthèque) (2X) (1 j'aime)
- Sensibilisation, éviter d'être coercitif (2X)
- Gratuit pour le propriétaire qui dépose ses matériaux. (1X)

Collecte de matériaux secs

Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	80	25	53	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	80	0	0	14	26	12	17	11

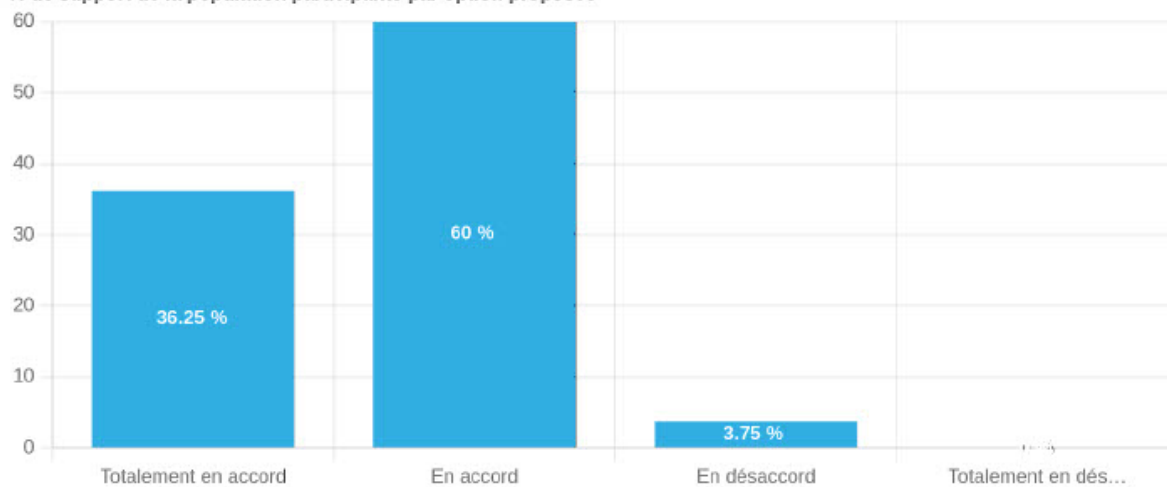
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
Totalement en accord	36%	40%	34%	50%
En accord	60%	56%	62%	50%
En désaccord	4%	4%	4%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Totalement en accord	36%	0%	0%	43%	31%	42%	29%	45%
En accord	60%	0%	0%	57%	58%	58%	71%	55%
En désaccord	4%	0%	0%	0%	12%	0%	0%	0%
Totalement en désaccord	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

% de support de la population participante par option proposée



Y a-t-il d'autres avenues que la MRC devrait explorer selon vous?

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	10	6	3	1

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	10	0	0	2	2	3	1	2

Résumé des réponses

- Ajouter des bacs à composte (collecte du composte) (2X)
- Explorer le potentiel de valorisation des huiles de friture et huiles usées (1X)
- Possibilité d'amener des guenilles d'huile et des aérosols au centre de tri (1X)
- Une usine à engrais à partir des résidus des crustacés (1X)

Section 5

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!

Merci pour votre participation!

Votre participation à cette consultation en ligne vous donne la chance de gagner un achat de 50 \$ chez nos commerçants minganois.
Une seule réponse demandée

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	78	22	54	2

Participation par tranche d'âge

	Total	<= 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	>= 66 ans
Participants	78	0	0	15	25	13	15	10

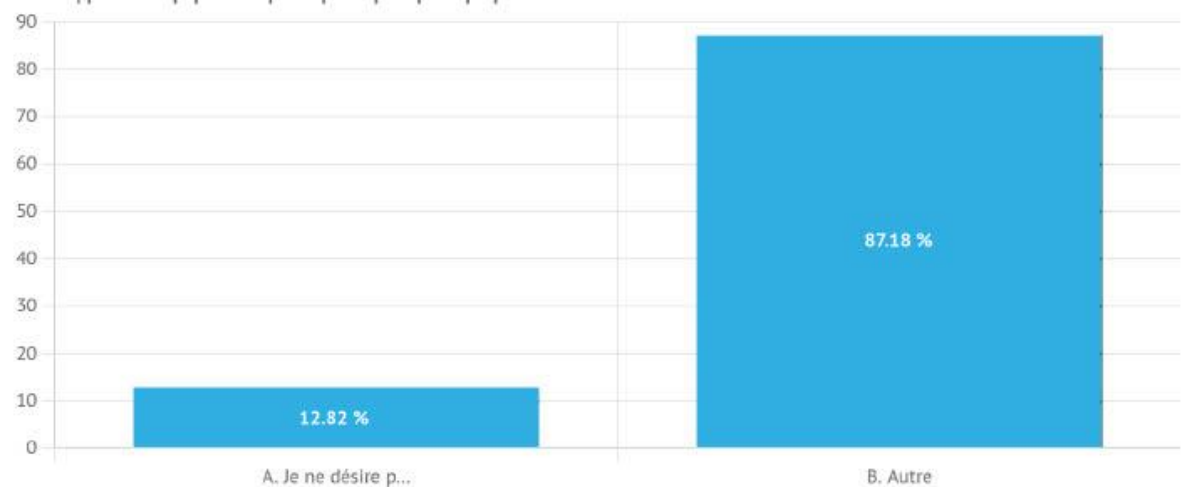
% de support de la population participante par option proposée

	Total	Homme	Femme	Autre
A. Je ne désire pas participer	13%	14%	13%	0%
B. Autre	87%	86%	87%	100%

% de support de la population participante par option proposée

	Total	<= 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	>= 66 ans
A. Je ne désire...	13%	0%	0%	13%	8%	23%	20%	0%
B. Autre	87%	0%	0%	87%	92%	77%	80%	100%

% de support de la population participante par option proposée



Résumé des choix Autres

Aucun résumé des choix Autres

Merci pour votre participation!

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. Vos commentaires sont essentiels pour s'assurer que le plan d'action reflète les points de vue et les priorités de notre communauté. Utilisez l'espace ci-dessous si vous avez d'autres commentaires.

Participation par genre

	Total	Homme	Femme	Autre
Participants	25	11	12	2

Participation par tranche d'âge

	Total	≤ 17 ans	18 À 25 ans	26 À 35 ans	36 À 45 ans	46 À 55 ans	56 À 65 ans	≥ 66 ans
Participants	25	0	0	5	8	3	2	7

Résumé des réponses

- La personne a apprécié la démarche de consultation. (14X)
- Ajouter des composteurs près de la marina pourrait être pertinent pour les touristes (ex: ceux qui arrivent de camping dans l'archipel). (1X)
- Ajouter un endroit par village où on peut se débarrasser des matériaux secs (remplais, pierre, béton...) même chose pour les résidus verts (arbre, terre, jardinage...) (1X)
- Aller vers le compostage industriel et la cueillette jumeler au compostage des produits de la mer. Le compostage domestique avec des bacs personnels n'aura pas une adhésion intéressante. (1X)
- Beaucoup d'éléments dans le plan d'action proposé et plusieurs actions non réalisées dans le PGMR précédent, donc est-ce que la MRC devrait cibler des actions prioritaires et présenter seulement celle-ci? (1X)
- Évaluer le coût financier des actions et aborder le sujet lors de consultations subséquentes (1X)
- Offrir des bacs bleus commerciaux sur les chantiers réduirait peut-être la quantité de déchets de construction (1X)
- Offrir le choix entre un composteur individuel ou un bac brun (1X)
- Un dépôt de matière végétale et un meilleur tri assureraient une revalorisation des matériaux. (1X)
- Un PGMR est important pour l'environnement (1X)